

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Solutions informatiques



www.co-dec.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

UN PEU DE FICTION DANS LA FAC

Soleil couchant

L'homme était vieux. Très, très vieux.

Les anciens prétendaient qu'il avait été compagnon d'armes de Sitting Bull. D'autres affirmaient qu'il était bien plus vieux que cela. Lui ne parlait jamais de sa jeunesse.

Il était assis sur une souche, un peu à l'écart du campement. La tête curieusement droite sur ses épaules voûtées, il fixait l'horizon, au point précis où, tout à l'heure, le soleil allait se coucher.

Immobile comme un lézard, il se réchauffait aux derniers rayons du jour. Seuls ses longs cheveux blancs tournoyaient sur sa nuque, soulevés par la brise tiède soufflée du désert. Ses pieds nus, noueux, gris de poussière semblaient s'enfoncer comme des racines dans la terre. Ses mains décharnées, semblables aux serres d'un vautour, étaient perchées sur ses genoux. Son corps tout entier paraissait taillé dans un tronc d'arbre que des siècles d'intempéries et de soleils brûlants auraient creusé de rides et noirci. Ce n'est que dans ses yeux à demi clos, au fond de ses pupilles figées que brillait encore une étincelle de vie.

A côté de lui était assis un gamin. Il fixait, lui aussi, l'horizon, en levant la tête, par intervalles, du côté du vieil homme, comme pour s'assurer qu'il fût encore là, assis sur la souche.

De rares nuages bariolaient le ciel, du bleu profond de leur sommet aux tons de chair de leur base que rosissait le soleil agonisant.

Ils contemplaient tous deux en silence. Depuis longtemps le gamin et le vieux n'avaient plus besoin de se parler pour se comprendre.

Au début, l'enfant avait posé beaucoup de questions, des questions comme en posent les enfants. Il voulait savoir si le vieux avait eu des parents, si son père était un grand guerrier, si sa mère le cajolait, si ses frères le battaient parfois, si



Photo: freepik

ses soeurs se moquaient de lui, si... Le vieil homme se contentait de sourire pour répondre à ces questions-là.

Puis le même voulut tout savoir des animaux qui courent, qui rampent ou qui volent. Le vieil homme lui parla alors longuement de leurs habitudes, de leurs repaires et de leurs faiblesses qui les rendent vulnérables au chasseur. Il parlait parfois d'animaux étranges, de monstres que ni l'enfant, ni son père, ni même le père de son père n'avaient connus.

«C'étaient des bêtes du temps d'avant, murmurait le vieil homme.

– D'avant quoi? D'avant les hommes blancs?

– Oh, de bien avant...»

Puis, durant de longues veilles, le vieil homme apprit à l'enfant les rythmes des saisons, les cycles de la vie. Il lui parla du monde des défunts. Il lui nomma toutes les étoiles du firmament en les montrant une à une du bout de son bâton tordu. Il lui enseigna les chants sacrés, les incantations qui appellent tantôt la guérison, tantôt le mal. Il lui raconta l'avenir, dont il semblait mieux se souvenir que de son propre

passé. Il inventait parfois des histoires si drôles qu'elles faisaient même hurler de rire les coyotes qui se donnaient rendez-vous chaque soir au sommet de la falaise pour venir l'écouter.

Puis un soir il avait pris la main du petit homme dans la sienne et lui avait dit qu'il n'avait plus rien à lui dire, que désormais les mots ne suffiraient plus à lui apprendre ce qu'il devait encore apprendre. L'enfant serra dans sa menotte les longs doigts secs du vieil homme et lui sourit d'un sourire à la fois triste et pétillant de curiosité.

Depuis des lunes, ils passaient ainsi leurs soirées en silence, les yeux fixés sur le soleil couchant.

Le vent était tombé. Les cheveux du vieux coulaient en une cascade figée jusqu'au bas de son dos. Plus rien ne bougeait. Le soleil n'était déjà plus qu'un maigre croissant rouge sang que grignotaient les pics de la sierra.

Avec la lenteur de l'aigle déployant ses ailes, le vieil homme souleva sa main et vint la poser sur la tête de l'enfant.

Ils savaient tous deux que l'instant approchait. Ils s'y préparaient. La dernière artère du

soleil palpitait entre deux pitons rocheux. L'enfant serra les poings. Il sentait la main du vieil homme s'alourdir sur sa tête. Il lui sembla que, l'espace d'un souffle, le temps s'était arrêté. Un long frisson fit trembler son corps lorsque l'ultime rayon du soleil s'éteignit d'un seul coup.

La main du vieil homme retomba doucement en caressant les cheveux de l'enfant. Elle frappa la souche dans un bruit sourd. L'enfant se leva et contempla le visage de celui qui paraissait à présent plus vieux que jamais. Sa bouche édentée, à peine entrouverte, esquissait un sourire. Ses yeux n'étaient déjà plus que deux miroirs ternes dans lesquels se reflétait la noirceur du ciel. L'enfant prit la main qui pendait le long de la souche et la déposa délicatement sur le genou de son maître. Il frôla encore du bout des doigts ses lèvres souriantes puis s'éloigna d'un pas lent, sans se retourner.

Il savait ce qu'il avait à faire. Le vieil homme lui avait tout appris. Et pourtant il avait peur. Peur de manquer de courage. Peur de ne pas se souvenir de tout ce qu'il devait savoir. Peur de ne pas avoir la force de faire revenir le soleil pour que demain puisse naître. | t/

SOMMAIRE

Parc éolien de Romont	
Personnes intéressées au projet recherchées	3
La gare de La Heutte sous la loupe	
CFF et Municipalité se rejoignent	5
Le carnaval de Péry annulé	
Le COUAC triste, mais réaliste	5
Une bonne année malgré tout	
Pro Saint-Imier revient sur 2020	7
Du sang neuf au Conseil municipal	
Cyril Hug élu tacitement à Sonvilier	7
Les grands prédateurs en vedette	
Rallye familial organisé par J + N à Mont-Soleil	11
Légumes de saison à l'honneur	
Essayez la recette de la semaine	11
Les produits du terroir ont la cote	
Le Parc Chasseral ravi du succès récolté	13

NOUVELLE RUBRIQUE

Recette d'Ici

Dès à présent, retrouvez chaque vendredi une nouvelle recette de cuisine pour éveiller vos papilles gustatives. Simple, avec des ingrédients de saison et de la région, à la portée de tous, petits et grands. N'hésitez plus à vous mettre aux fourneaux. Bon appétit.

A ne pas louper: exceptionnellement, la semaine prochaine, nous vous proposerons un menu complet Saint-Valentin, de l'entrée au dessert. | n/

Pensez à favoriser nos annonceurs

Réclame



Versez maintenant!
cec.clientis.ch

PRIVOR compte prévoyance pilier 3a

Toute l'année: taux préférentiel 0.200%



Clientis

Caisse d'Epargne Courtelary

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER

Appart. de 3½ pièces

haut standing 85m², refait à neuf.
Toutes les commodités à proximité.
Cuisine ouverte avec coin à manger,
séjour, 2 chambres, 1 salle de douche,
lave-linge et sèche-linge privatifs.
Loyer 1200 fr. + 250 fr. charges

Renseignements : **079 422 04 95**

À LOUER
CORTÉBERT

Appart. 3 pièces

au rez-de-chaussée, lave-vaisselle.
Parquet dans toutes les pièces.
Loyer 800 fr. charges comprises.

Libre dès le 1^{er} mars

Renseignements : **079 205 55 44**



Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber

Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch



La Roseraie
Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

À LOUER
ORVIN

**Appart. mansardé
de 3½ pièces**

95m², disponible de suite.
Loyer 1280 fr. charges comprises.

Renseignements : **032 358 16 77**

A louer à Courtelary à côté de la gare

**Appartement lumineux
partiellement rénové**

4 pièces au 2^e étage CHF 1220.- incl. charges

F&L Immobilien-Treuhand SA M^{me} Russo, 032 341 08 42

En vente
à l'imprimerie

**BAUX
À
LOYER**

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



**Grosjean
Frères
sarl**

Le Coin 21a Case postale 24 2534 Orvin/Les Prés-d'Orvin
www.grosjean-freres.ch Tél. 032 358 12 37

Installations sanitaires	• Sanitäre Anlagen
Ferblanterie	• Spenglerei
Entretien et service	• Unterhalt und Service
Nettoyage citernes à eau	• Reinigung von Wassertanks
Déneigement toiture	• Dach Schneeräumung



Partout à votre
secours,
jour et nuit!

rega

Devenez donateur: www.rega.ch



Beata Gafis

Rue de la Gare 14
2610 Saint-Imier
0766997614

ICI

votre annonce aurait été lue

3 col x 45 mm
108 francs + TVA



SAINT-IMIER MISE AU CONCOURS
TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'
assistant(e) social(e) et de curateur(trice) professionnel(le)
à un taux de 70%

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 2021 ou date à convenir

Les candidatures et les documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention «Assistant/e social/e», jusqu'au 26 février 2021.

C'est dans notre région que...

nous aimons vivre

nous habitons

nous éduquons nos enfants

nous achetons

nous nous promenons

nous produisons

nous faisons du sport

nous étudions

nous cultivons

nous communiquons avec nos amis

nous imprimons !

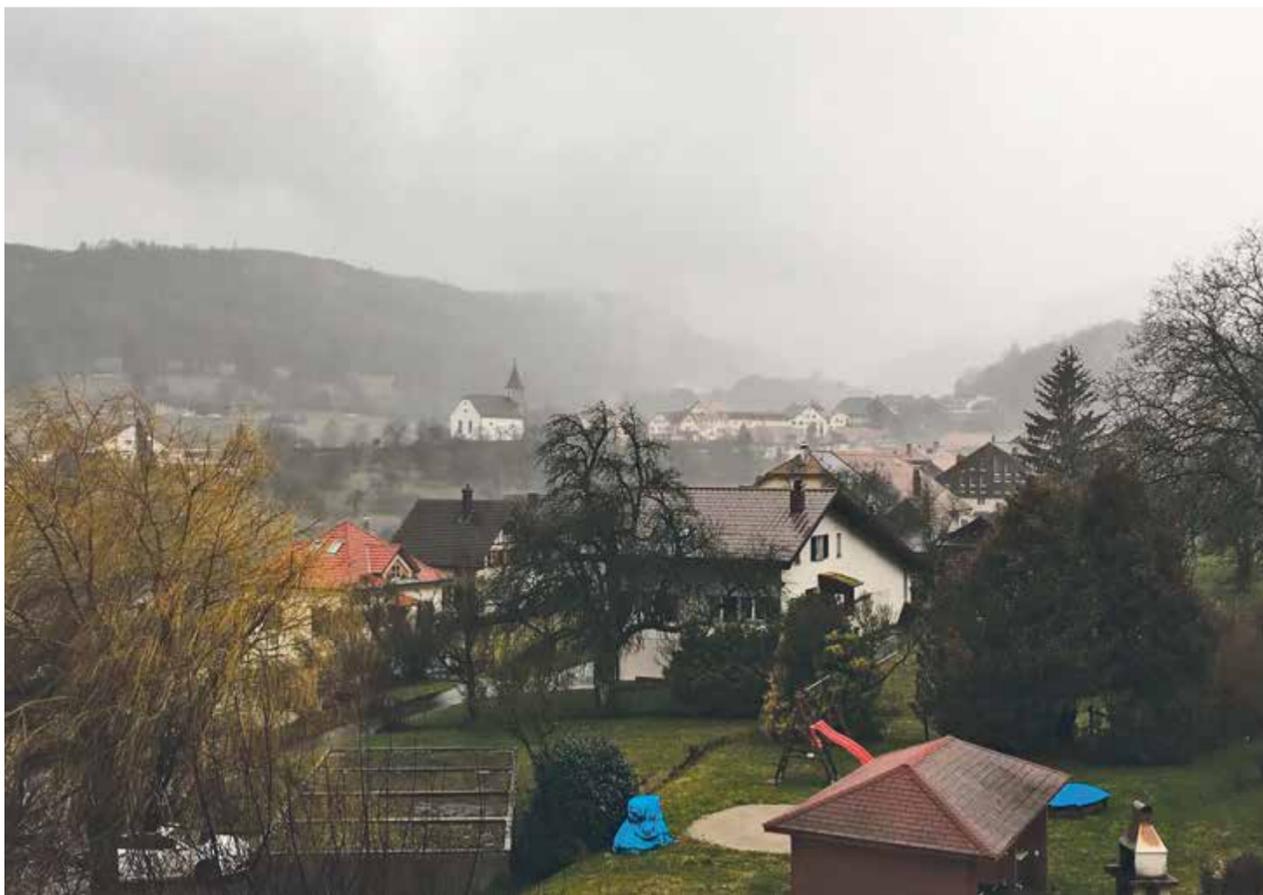
Une équipe motivée répondra à vos demandes

**imprimerie
bechtel sa**

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechteli-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechteli-imprimerie.ch

imprimé en
suisse

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Taux de participation aux élections fédérales

Les cercles électoraux du Jura bernois et de Bienne sont ceux qui participent le moins aux élections fédérales; de fait, la représentation de nos régions au Conseil National est actuellement inexistante. L'association Jb.B demande aux communes du Jura bernois de réfléchir à une stratégie afin d'augmenter ce taux de participation. Le Conseil municipal décide de fixer comme objec-

tif une augmentation de 10% du taux de participation pour notre commune afin d'arriver à la moyenne cantonale de participation de 47% lors des prochaines élections de 2023. Nous espérons que nos ayants droit participeront activement à la réussite de cet objectif en allant voter aux prochaines élections fédérales et également à toutes les autres votations populaires. | cm

Route Orvin-Les Prés-d'Orvin

Le Conseil municipal a décidé d'améliorer le concept pour la circulation à la route des Prés-d'Orvin dans le but de mieux gérer les flux de véhicules; une rencontre avec tous les responsables de la sécurité et de la Police aura prochainement lieu. Concernant les stationnements aux Prés-d'Orvin, une délégation du Conseil municipal rencontrera les acteurs touristiques (Téléskis et le Centre nordique) ainsi que la commune de Nods pour discuter de cette problématique. | cm

nement lieu. Concernant les stationnements aux Prés-d'Orvin, une délégation du Conseil municipal rencontrera les acteurs touristiques (Téléskis et le Centre nordique) ainsi que la commune de Nods pour discuter de cette problématique. | cm

Délégations municipales

A la suite des dernières élections au Conseil municipal, les délégations suivantes ont été attribuées:

- Celtor SA: Julien Tièche
- Parc régional Chasseral: Arthur Balz
- ASPON (gestion du cabinet médical de Prêles): Stéphane Chopard
- Association Jura bernois. Bienne (Jb.B): Patrik Devaux
- Association des communes bernoises: Patrik Devaux
- Syndicat des sapeurs-pompiers OPRV: Gautier Boder (comité)
- SEGO: Sylvain Grosjean (délégué)

Commission des finances

Le Conseil municipal a entériné la nomination de René Léchoy comme membre de la Commission des Finances; nous le remercions pour son engagement. | cm

Don

Une ancienne ferme a été totalement détruite par les flammes dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 janvier à Cortébert; le Conseil municipal a décidé de faire un versement de 500 francs sur le compte bancaire *Solidarité incendie 22 janvier 2021* ouvert afin de venir en aide à la famille sinistrée. | cm

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Stratégie pour les élections fédérales de 2023

Agir plutôt que subir, telle est la devise que Jb.B veut adopter pour l'avenir de notre région. De cette volonté découle naturellement la nécessité de présences d'élus régionaux aux chambres fédérales. Ainsi l'association régionale de communes s'est fixé comme objectif que 3 personnes du Jura bernois et de Bienne soient élues au Conseil national (dont au moins un du Jura bernois et un de Bienne) en 2023. Pour que cela puisse être envisagé,

il faudrait que le taux de participation de la région soit plus élevé qu'en 2019 (élections fédérales 2019: participation du Jura bernois 36,8%; participation du canton de Berne 47%; participation de la Suisse 45,1%).

La participation de la commune de Romont lors des dernières élections était de 36,8%. L'exécutif communal espère ainsi porter ce taux de participation à 40% lors des élections de 2023. | cm

Fermeture du secrétariat

Le bureau sera fermé durant la semaine blanche, soit du 15 au 21 février. La réouverture du guichet est prévue au mardi 23 février selon l'horaire habituel. | cm

Parc éolien

La commune est à la recherche de personnes qui seraient intéressées à intégrer un groupe de pilotage chargé de suivre le dossier du parc éolien de Romont. Ce groupe sera totalement indépendant à l'exécutif communal. Toute personne intéressée est priée de prendre contact avec l'administration communale. | cm

Ramassage du papier

Le ramassage du papier, qui a été effectué en 2020, s'est élevé à 8,68 t, soit 0,75 t de plus que l'année précédente. C'est donc une rétrocession de 694 fr. 40 qui a été versée récemment à la commune. | cm

Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 7 mars prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit: présidence: Michel Cléménçon; membres: Corinne Steffen, Céline Triponez, François Schürch, NumaSutter. | cm



COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Attention travaux à Frinvillier!

Afin de réparer le mur de soutènement du trottoir et du chemin du Canal, des sondages vont être réalisés ces prochains jours par la maison Implenia Suisse SA.

Le chantier empiètera sur la route communale *chemin du Canal* et débordera sur la route cantonale. La circulation sera entravée au niveau de l'intersection du chemin du Canal et de la route cantonale.

Vous vous prions de nous excuser pour ces désagréments et vous remercions de votre compréhension. | cm

Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments et vous remercions de votre compréhension. | cm

Réclame

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Une plainte pénale indigne et honteuse

Suite à l'incendie d'une ferme le 22 janvier dans lequel des bovins ont malheureusement péri, une plainte pénale a été déposée auprès du Ministère public à Moutier. La démarche émane de l'association PETA, basée à Kreuzlingen TG, qui milite pour un mode de vie vegan et antispéciste.

Cette plainte pénale suscite l'indignation unanime du Conseil municipal de Cortébert.

La famille touchée par ce drame est installée depuis avant la seconde guerre mondiale au village. Le bâtiment dans lequel les bovins ont péri a été construit en 2015 et répondait de ce fait aux normes les plus récentes. A la connaissance du Conseil municipal, l'exploitation n'a jamais fait l'objet d'une procédure en raison d'une quelconque maltraitance animale. Au contraire, la famille a toujours fait preuve d'un grand respect de son outil de travail ainsi que des animaux au quotidien et jouit d'une réputation sans tache en la matière.

Comme dans tout incendie, une enquête est ouverte d'office. Une plainte pénale supplémentaire est donc parfaitement inutile et superfétatoire. Malgré cela:

- PETA s'acharne sur une famille dont le père est décédé en 2017, laissant une mère et quatre enfants, dont deux sont encore mineurs à ce jour;
- PETA instrumentalise un drame familial pour servir ses objectifs politiques;
- PETA n'écrit pas un seul mot de compassion pour la famille dans sa communication publique.

Aux yeux du Conseil municipal de Cortébert, cette plainte pénale ainsi que la communication qui l'accompagne sont juste indignes et honteuses.

| cm

COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DE LA BAROCHE ÉCOLE PRIMAIRE ET ENFANTINE D'ORVIN

Inscription des nouveaux élèves

Ecole enfantine (1^{re} année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017 ainsi que ceux qui ont reporté la 1^{re} année commenceront l'école enfantine le 16 août 2021.

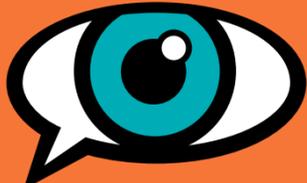
Tous les parents concernés ont reçu un formulaire d'inscription par la poste.

Au cas où vous n'auriez pas reçu ce formulaire d'inscription,

nous vous prions de prendre contact avec la direction de l'école au numéro 032 358 13 55 d'ici au 9 février 2021.

Ecole enfantine (2^e année)

Les enfants nés entre le 1^{er} août 2015 et le 31 juillet 2016 fréquentant déjà l'école enfantine sont inscrits d'office pour la 2^e année d'école enfantine. | la direction



Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE
cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Pour les funérailles: renseignements au secrétariat de Bienne: 032 329 56 01.

Prochaine messe: samedi 13 février à 17h, Chapelle de Péry-Reuchenette, dans le respect des directives de l'OFSP, 16 places et masque obligatoire.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus ou consulter le site internet (www.cathberne.ch/celebrations-et-manifestations/evnements/) ou par téléphone au secrétariat de Bienne 032 329 56 01.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry, s'inscrire à: cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
case postale 207

Messe de la Chandeleur et homélie: dimanche 7 février, 10h15. Prochaine messe le 7 mars à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 6 février pas de messe. Dimanche 7 février 10h à Tavannes. Pas de messe en semaine.

Pour répondre aux mesures obligatoires de la confédération, la secrétaire sera en télétravail les lundis et jeudis matin. Le bureau sera donc ouvert uniquement les jeudis après de 13h30 à 18h. En cas de besoins hors de ces heures, vous trouverez le numéro privé de Céline Liechti sur le répertoire automatique de la paroisse. Merci de votre compréhension.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 6 février, 18h à Corgémont; dimanche 7 février, 10h à Saint-Imier; mardi 9 février, 9h à Corgémont; jeudi 11 février, 19h à Saint-Imier. Le nombre de participants aux célébrations est toujours limité à maximum 50 personnes, avec maintien de la distanciation et sous conditions. Ce maxima n'ayant pas été atteint ces dernières semaines, il n'est désormais plus nécessaire de s'inscrire au préalable; liste de présences à l'entrée.

RÉFORMÉES

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09, laure.devaux@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Eglise ouverte: dimanche 7 février, de 10h à 11h30, chapelle de Cortébert.

Prochain culte: dimanche 14 février, 10h, temple de Corgémont.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

*032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch*

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 7 février, célébration en ligne, par les laïcs des paroisses de l'Erguël pour le dimanche de l'Eglise, sur www.referguel.ch. La célébration sera projetée dimanche à 10h et 10h40 dans l'église. Entre deux projections, de la musique vous accueillera.

Visite: envie ou besoin d'une visite ou d'un entretien téléphonique dans ces temps difficiles? C'est avec plaisir que vous pouvez contacter la pasteure.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse: Raymond Béguelin, 078 617 57 61, raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 7 février, célébration du dimanche de l'Eglise en vidéo. Réalisée par des laïcs de tout le Vallon. www.referguel.ch

Ecoute, entretien, partage, prière: vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Présidente et service auto: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 7 février, à 10h à l'église d'Orvin, dimanche de l'Eglise. Officiants: Anne Noverraz + Laïcs. La collecte du Dimanche de l'Eglise 2021 est destinée aux projets suivants: Associations ecclésiales de soins palliatifs (palliative care) de Soleure et Réseau de solidarité de Berne.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sornetan.

Fruits TerrEspoir: prochaines commandes à remettre jusqu'au 11 février. Livraisons le 24 février à Péry et Vauffelin, le 25 février à Orvin.

A votre disposition: nos pasteurs sont disponibles pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter. Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

*032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)
contact@paroisse-ronchatel.ch
www.paroisse-ronchatel.ch*

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

*Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry*

*Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16*

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 7 février, célébration du dimanche de l'Eglise en vidéo. Réalisée par des laïcs de tout le Vallon. www.referguel.ch

Conseil de paroisse: mardi 9 février, 20h, Ancre.

Ecoute, entretien, partage, prière: vous pouvez joindre le pasteur au 079 414 03 60.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 7 février, culte du dimanche de l'Eglise, réalisé par des laïcs, en ligne sur notre site www.referguel.ch et projeté à la collégiale à 10h, 10h20 et 10h40.

Femmes protestantes: la Baratte suspend ses rencontres du vendredi matin, jusqu'à nouvel avis.

Après-midis récréatifs des aînés: les rencontres sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, des moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Vous y trouverez des brochures et des bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service!: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. A disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

*032 941 37 58
paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch*

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Prochain culte à Sombeval: dimanche 14 février, 10h, sur inscription. Organiste Reynold Laager, collecte église réformées latines d'Europe.

Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, si vous avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à le contacter.

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: pour le dimanche de l'Eglise, 7 février, culte en ligne préparé par des laïcs des paroisses de l'Erguël sur le thème de la solidarité: *L'autre et moi*. A voir sur www.referguel.ch Culte radiodiffusé sur Espace 2 à 10h en direct de Neuchâtel.

Eglise ouverte et recueillement: mercredi 10 février de 17h15 à 18h15 à l'église: vous pouvez y venir librement et le temps que vous désirez.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

*Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch*

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 7. Februar um 10 Uhr in Tavannes mit dem Kirchen-sonntagsteam.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 7 février, 10h, église, pasteur F. Surdez. Collecte en faveur du Dimanche de l'Eglise. Taxi sur appel: prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 502 79 63.

Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Missions: le montant de la cible 2021 s'élève à 38 665 francs. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 «Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan». Malgré la situation sanitaire, merci de garder une pensée pour les plus démunis.

*Le secrétariat reste ouvert au public sur rendez-vous, 032 487 48 20, secretariat.tramelan@par8.ch
La présidente de paroisse est également à votre disposition pour toute question, tél. 079 717 05 39.*

Services funèbres: permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Chères paroissiennes et chers paroissiens: en raison de l'épidémie de coronavirus et des directives du Conseil fédéral, toutes nos activités sociales, culturelles et culturelles sont annulées. Toutefois, la Paroisse et la Collaboration s'organisent pour offrir du soutien logistique et moral à vous toutes et tous et surtout à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Culte en ligne: dimanche 7 février, sur www.referguel.ch, dimanche de l'Eglise. Thème: *L'autre et moi ou plutôt Et si l'autre, c'était moi*.

Pour toute demande d'aide ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L'adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 7 février, à 10h.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

*R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch*

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

www.eglisevmmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Jours de prières: 5, 6 et 7 février, trois jours de prières pour bien commencer l'année 2021.

Vendredi 5 février et samedi 6 février: nous nous retrouverons à 20h par vidéo-conférence et les sujets seront envoyés par internet.

Dimanche 7 février: à 10h, message et temps de prière dans nos locaux pour ceux qui le peuvent (merci de respecter les règles sanitaires et le nombre de participants). Possibilité aussi de le vivre par vidéo-conférence et/ou de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.

Service d'entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: pour info contactez le pasteur au 032 941 58 25.

*Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 7 février à 9h30 avec Iris Bullinger. Vu les prescriptions concernant le coronavirus, le culte a lieu avec 20 personnes et il sera possible de le suivre en live, le lien est donné sur le blog www.la-bethania.ch.

Cellule Bas-Vallon: mercredi 10 février à 20h.

Béthania ouverte: jeudi 11 février de 19h à 22h (Lectio Divina).

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

*Bertrand Mathys, pasteur,
032 941 49 67
www.la-bethania.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 7 février, 10h, prédicateur Claude-Michel Voumard. En raison de la situation sanitaire actuelle, nous assurons les cultes en direct via une retransmission en streaming (vidéo). Pour plus d'informations, veuillez contacter l'adresse courriel ci-dessous.

*David Weber, pasteur
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch*

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 7 février à 9h30. En raison de la situation sanitaire, les services religieux du mercredi soir sont supprimés jusqu'à fin février. Le dimanche, le nombre de participants est limité (inscription pour les places encore disponibles au 079 240 72 73) et le plan de protection en vigueur.

Services religieux par vidéo (IPTV) le dimanche: <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d'utilisateur: lemot Mot de passe: ena2020



Pour les changements de dernières minutes: <https://stimier.nak.ch/rubrique/Evenements>.

*Didier Perret, dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte et message biblique: dimanche 7 février à 10h.

Rencontre de prière: mardi 9 février à 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 7 février à 10h à la rue des Prés – garderie, groupe juniors.

Moment de prière et de silence: mardi 9 février à 13h30 à la rue des Prés.

Etude biblique: mardi 9 février à 20h à la rue des Prés.

Les cultes en présentiel sont limités à 50 personnes.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 7 février, 9h45, culte en présentiel (inscription demandée), diffusé en direct (YouTube, Armée du Salut Tramelan), activités pour enfants et garderie.

Prière 29B12: lundi 8 février, dès 19h30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 9 février, 9h.

*Pascal Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116 entrée: face à Albert Gobat 15

Conseil Pastoral: Hugues Jobin, 032 487 60 38

*032 487 32 17
eglisedufiguier@gmail.com
www.eglisedufiguier.ch*

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 7 février, 9h30 avec Daniel Salzmänn.

Semaine des groupes: mardi 9 février.

Sous réserve des directives relatives à la pandémie.

*032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch*

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Convention signée avec Vigier

Le Conseil municipal a signé, le 27 janvier, la convention qui lie la commune avec l'entreprise Vigier SA, concernant les travaux sur le ruisseau de Châtel.

Rappelons que pour pouvoir construire l'installation de lavage de sols qu'elle projette dans la partie sud de sa zone d'activités, la société Vigier doit déplacer le ruisseau de Châtel, dont le tracé sous-terrain circule aujourd'hui sous la construction prévue. La législation actuelle exige par ailleurs que ce cours d'eau soit remis à l'air libre.

La procédure de demande de permis de construire, au sujet du ruisseau, doit être menée

par la Commune municipale; la convention susmentionnée règle cette question, ainsi que le volet financier des démarches. En clair, Vigier assumera tous les frais relatifs à cette remise à ciel ouvert, sous déduction des subventions potentielles, cela va de soi. La commune ne déboursa pas un franc pour cette opération, qui aura un impact très positif au niveau environnemental et biologique.

La prochaine assemblée municipale devra se prononcer sur ce projet, puisqu'il est dévisé à plus de 100 000 francs. Nous en reparlerons donc en temps voulu dans le cadre de ces Avis officiels. | cm

Un deuxième formateur

Gaëtan Hirschi, administrateur des finances, va suivre tout prochainement les cours de formateur pour apprentis, qui se déroulent sur quatre journées complètes. Mélanie Rohrbach ayant déjà effectué cette formation avec succès, l'administration municipale comptera donc bientôt deux personnes au bénéfice de ce titre.

Une très bonne chose pour l'Exécutif, lequel souligne que

si la Commune ne forme qu'un apprenti actuellement, au sein de son administration, il est bien possible qu'une place d'apprentissage soit ouverte à moyen terme aux services techniques, ainsi qu'une autre au Centre d'animation Jeunesse (CAJ).

Face aux difficultés accrues que vivent les entreprises du secteur privé, la Municipalité a incontestablement un rôle à jouer en tant qu'organe formateur. | cm

Crêpes à l'emporter

Les tenanciers du bar à crêpes ont émis le vœu de revenir vendre leur production sous l'avant-toit communal, en mettant l'accent sur une offre à l'emporter. Le Conseil municipal a donné son aval, à condition qu'aucune table ne soit installée et que les

mesures sanitaires soient scrupuleusement respectées.

Pour toute information, on se référera à la page Facebook *Les Crêpes d'Agnès – spécialités bretonnes*.

| cm

Gare de La Heutte: le Conseil et les CFF d'accord



Les autorités se réjouissent de voir disparaître ces croisements de trains éminemment dangereux en gare de Péry

Le Conseil municipal s'est prononcé mercredi 27 janvier sur la variante qu'il souhaite voir réaliser à la gare de La Heutte. Une variante qui a également la préférence des spécialistes travaillant pour la grande régie.

Quant au calendrier, on n'en parle pas encore...

Deux objectifs

Début décembre 2020, une séance a réuni les représentants de la Municipalité, le maire Claude Nussbaumer en tête, et ceux des Chemins de fer. A cette occasion, les auteurs de l'étude menée sur la gare de La Heutte ont présenté une dizaine de variantes, qui toutes mettent la gare en question aux normes dictées par la Loi fédérale pour la suppression des inégalités envers les personnes handi-

capées (LHand), à travers des quais à niveau notamment.

Cet objectif du projet se double d'un but technique tout aussi capital: créer à La Heutte les conditions pratiques nécessaires au croisement des trains, afin d'éviter la situation actuellement en vigueur à Péry et de pouvoir améliorer l'offre horaire 2025-2035 dans le Jura bernois, très précisément sur les lignes 225 et 226, à savoir Bienne-Sonceboz-Vallée de Tavannes/La Chaux-de-Fonds.

Sous-voie et quais LHand

Pour devenir gare de croisement, celle de La Heutte doit impérativement être équipée d'un sous-voie ou d'une passerelle supérieure, afin de sécuriser la traversée de la ligne par les piétons usagers. Toutes les

variantes proposées comportent un de ces deux ouvrages.

Quant aux exigences de la LHand, elles sont remplies par la construction de quais aux normes.

Après étude de toutes les possibilités envisagées et dessinées par les ingénieurs, le Conseil municipal a opté pour la variante dite 1a, laquelle comprend deux quais extérieurs de 160 mètres de longueur chacun, construits à l'Est de la gare, depuis le passage inférieur (sous-voie); le tout est complété par un chemin piétonnier tracé au sud de la ligne.

Cette variante a elle aussi séduit les représentants concernés des CFF. On peut donc partir du principe qu'elle devrait voir le jour.

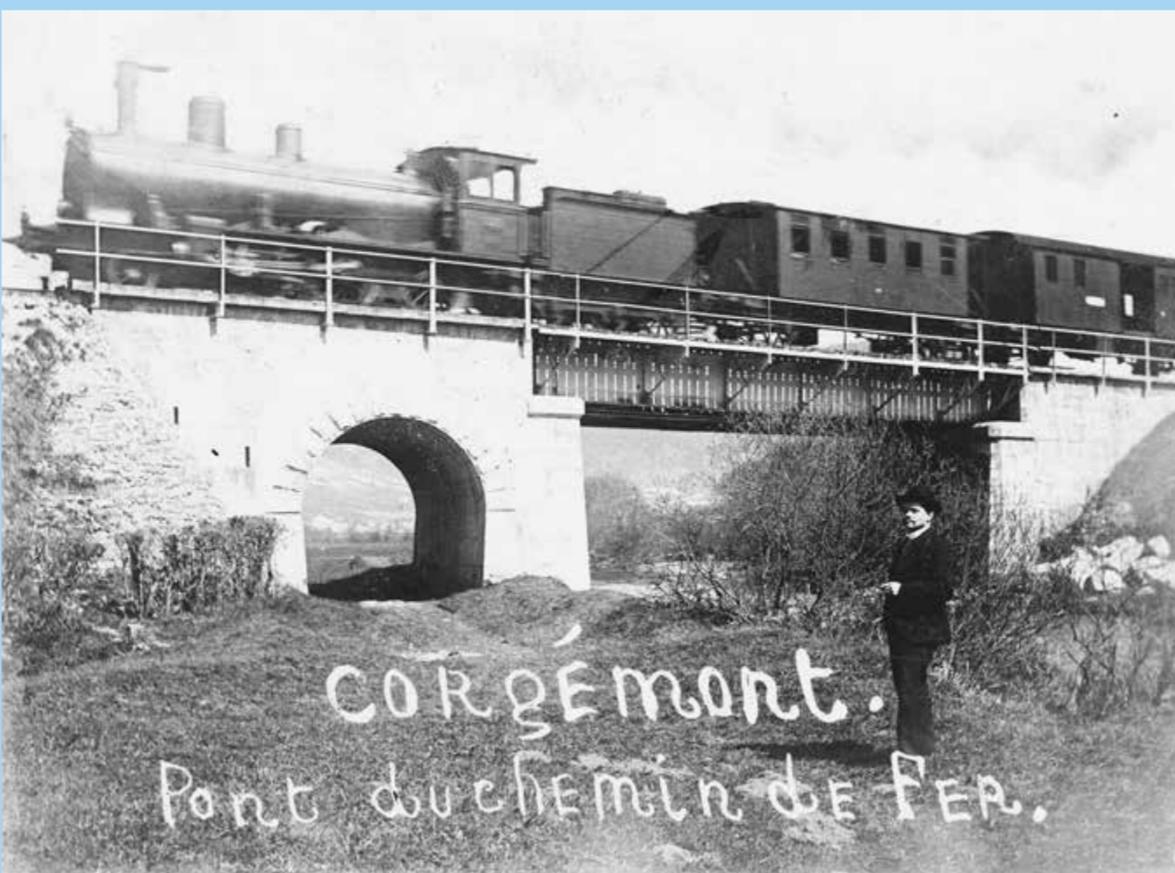
Quant au calendrier de travaux, on ne sait rien encore, si

ce n'est que la crise sanitaire impacte les chantiers des CFF comme l'économie en général. Quoi qu'il en soit, le Conseil municipal se réjouit que disparaissent les dangereux croisements de convois à Péry. Voici des années que les autorités locales tirent la sonnette d'alarme sur ce problème. | cm

Le bureau de vote

En vue des votations fédérales et cantonales du 7 mars prochain, le bureau de vote local a été constitué ainsi: présidente, Soazig Bessire; secrétaire, Yanik Chavaillaz; membres, Katja Montani, Maria Saponati, Nathanaël Klötzli, Simon Mérillat; remplaçants, Brigitte Meyer et Yann Möri. | cm

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Pont du chemin de fer à Corgémont

En Suisse, la première liaison ferroviaire est inaugurée le 10 août 1847, entre Zürich et Baden. Il faudra attendre le 30 avril 1874 pour voir les locomotives à vapeur circuler sur la ligne Bienne – Les Convers, puis 1937 pour y observer des trains électriques.

© Mémoires d'Ici, Mémoires d'Ici, Fonds Oliver Wilcezek

JUMELAGE VILLERET LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Shop

Le comité de jumelage vous informe des prochaines ouvertures de son shop qui sera ouvert dès ce samedi matin. Vous pourrez y acquérir nos pineaux des Charentes ou différents Cognac.

Prochaines ouvertures du shop

– 6 février de 9h à 11h45
– 6 mars de 9h à 11h45

– 3 avril de 9h à 11h45
– 1^{er} mai de 9h à 11h45
– 5 juin de 9h à 11h45
– 3 juillet de 9h à 11h45
– 4 septembre de 9h à 11h45
– 2 octobre de 9h à 11h45
– 6 novembre, fondue sur tronç
– 4 décembre de 9h à 11h45
– 15 décembre nocturne, de 18h30 à 20h

| comité

PÉRY

2021 se fera sans confettis dans les rues

C'est avec un grand regret que le comité d'organisation du COUAC carnaval de Péry a pris la décision d'annuler le traditionnel carnaval qui devait se tenir le 6 mars prochain au Centre communal.

Effectivement, au vu du développement de la pandémie de la Covid-19, les manifestations culturelles ne sont malheureusement pas encore à l'ordre du jour.

Pour les amateurs de réseaux sociaux, la page Facebook du COUAC dispose d'un grand nombre de photos et vidéos des années précédentes pour combler le grand vide de ces deux saisons sans carnaval, n'hésitez pas à vous trémousser sur les quelques morceaux de Guggen qui y sont publiés. Cette page est visible même en n'étant pas un membre de Facebook.

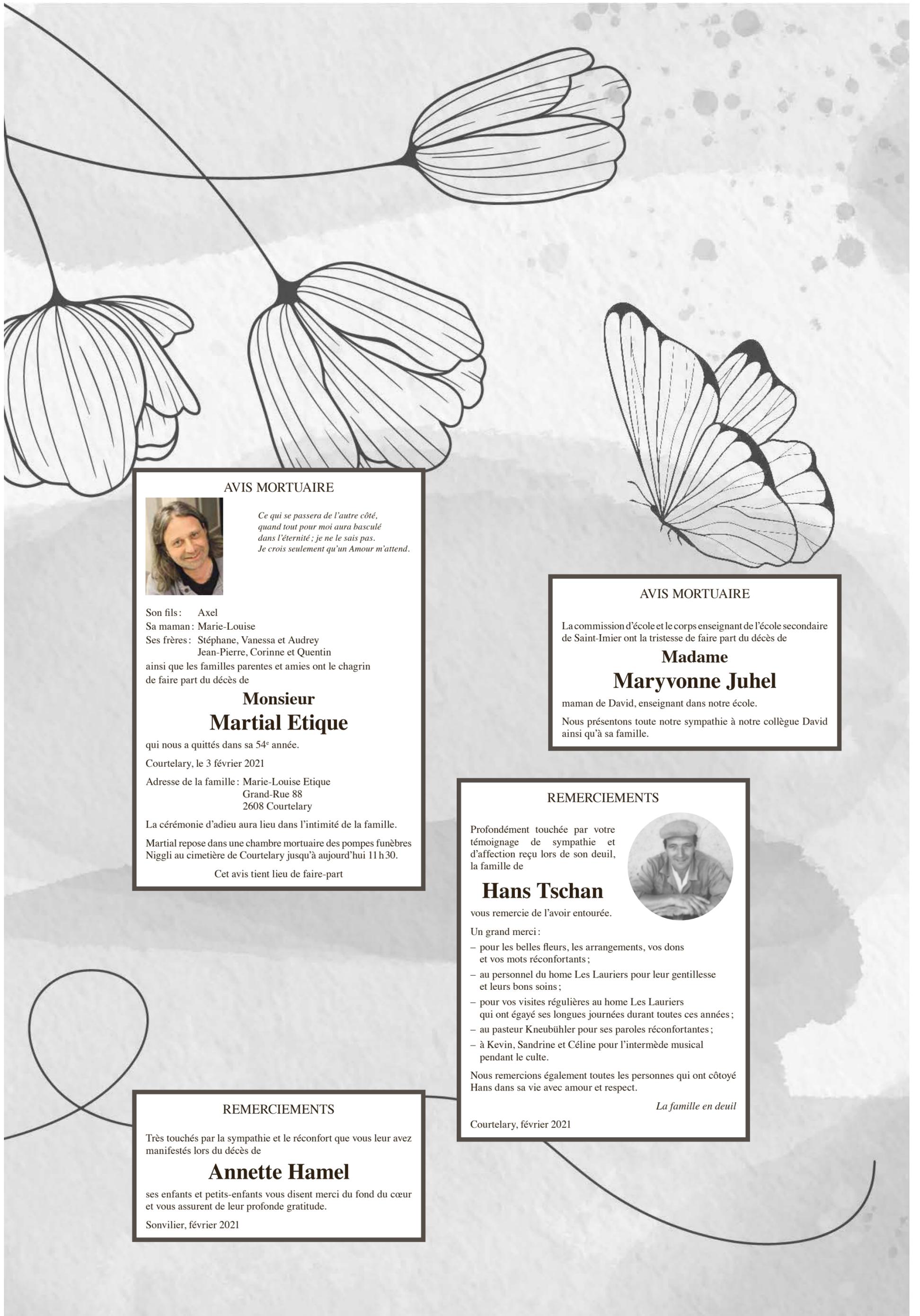
On espère pouvoir tous vous retrouver, encore masqués, en 2022 lors de notre carnaval. Avec nos amitiés carnavalesques. | le couac

CORMORET AVIS OFFICIELS



Votations fédérales et cantonales

En vue des votations fédérales et cantonales du 7 mars, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante: président: Marc Mermod; secrétaire: Olivier Dicht; membres: Mélinda Pozzi, Rachel Py, Anne Quiroga et Claude Domont. | cm



AVIS MORTUAIRE



*Ce qui se passera de l'autre côté,
quand tout pour moi aura basculé
dans l'éternité; je ne le sais pas.
Je crois seulement qu'un Amour m'attend.*

Son fils: Axel
Sa maman: Marie-Louise
Ses frères: Stéphane, Vanessa et Audrey
Jean-Pierre, Corinne et Quentin
ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin
de faire part du décès de

**Monsieur
Martial Etique**

qui nous a quittés dans sa 54^e année.

Courtelary, le 3 février 2021

Adresse de la famille: Marie-Louise Etique
Grand-Rue 88
2608 Courtelary

La cérémonie d'adieu aura lieu dans l'intimité de la famille.

Martial repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres
Niggli au cimetière de Courtelary jusqu'à aujourd'hui 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

La commission d'école et le corps enseignant de l'école secondaire
de Saint-Imier ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Maryvonne Juhel**

maman de David, enseignant dans notre école.

Nous présentons toute notre sympathie à notre collègue David
ainsi qu'à sa famille.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par votre
témoignage de sympathie et
d'affection reçu lors de son deuil,
la famille de



Hans Tschan

vous remercie de l'avoir entourée.

Un grand merci :

- pour les belles fleurs, les arrangements, vos dons
et vos mots réconfortants ;
- au personnel du home Les Lauriers pour leur gentillesse
et leurs bons soins ;
- pour vos visites régulières au home Les Lauriers
qui ont égayé ses longues journées durant toutes ces années ;
- au pasteur Kneubühler pour ses paroles réconfortantes ;
- à Kevin, Sandrine et Céline pour l'intermède musical
pendant le culte.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont côtoyé
Hans dans sa vie avec amour et respect.

La famille en deuil

Courtelary, février 2021

REMERCIEMENTS

Très touchés par la sympathie et le réconfort que vous leur avez
manifestés lors du décès de

Annette Hamel

ses enfants et petits-enfants vous disent merci du fond du cœur
et vous assurent de leur profonde gratitude.

Sonvilier, février 2021

PRO SAINT-IMIER

Retour sur une année très particulière

En raison de la crise sanitaire actuelle et de ses incertitudes, le comité de Pro Saint-Imier a pris la décision d'annuler purement et simplement la traditionnelle Assemblée générale annuelle 2021 qui aurait dû se tenir au début mars.

Pro Saint-Imier tient à remercier tous les membres bénévoles, les membres soutiens ainsi que les Autorités pour leur compréhension et leur donne d'ores et déjà rendez-vous pour mars 2022.

Cependant et malgré la pandémie Pro Saint-Imier s'engage à réaliser toutes les tâches qui lui sont dévolues, à l'image de l'année 2020 au cours de laquelle des équipes réduites mais efficaces ont réussi à relever le défi à entretenir le réseau local de sentiers pédestres (23 km), entretien de la cabane des Bûcherons, place de pétanque, entretien et aménagement de sept places de pique-nique, ainsi que d'une vingtaine de bancs forestiers et du Parcours Vita et organisation du concours floral annuel.

Pro Saint-Imier témoigne ainsi de sa volonté de rendre notre cité toujours plus harmonieuse et accueillante et de contribuer à renforcer l'adage: *Qu'il fait bon vivre à Saint-Imier!*

Rapport présidentiel 2020

Presque au lendemain de notre fructueuse Assemblée générale qui s'est tenue le 4 mars 2020, nous entrons dans un semi-confinement dont Pro Saint-Imier aurait pu craindre le pire.

Il n'en fut rien grâce à la persévérance et à la motivation sans faille de notre formidable équipe de bénévoles. Merci à chacun pour votre engagement personnel exemplaire.

En ma qualité de Président, il me plaît à relever que tous les travaux prévus au programme 2020 ont été réalisés



L'équipe de Pro Saint-Imier autour de la nouvelle table installée à la cabane des Bûcherons

à la perfection par des équipes réduites composées de deux, trois ou quatre bénévoles.

Ce n'est qu'à deux reprises que nous avons pu réunir l'ensemble des bénévoles pour exécuter ou parapher quelques travaux encore en friche. Pro Saint-Imier et bien malgré les obstacles liés à la pandémie du Covid-19, a même réussi à exécuter des tâches non prévues au programme.

Dans le courant de l'année, nous avons eu la grande tristesse de perdre deux de nos membres très actifs durant de nombreuses années: Bernard Grunig, membre d'Honneur et ancien pilier de l'association, ainsi que Bernard Vuilleumier notre dévoué et exemplaire

Saint-Bernard de la cabane des Bûcherons. Votre souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Nous avons aussi eu la joie et le bonheur d'accueillir dans nos rangs trois nouveaux membres bénévoles qui se sont tout de suite fondus et intégrés dans le groupe: Eric Lavanchy, Michel Erard et Eric Achermann. Avec cet afflux de sang nouveau, nul doute que l'avenir de Pro Saint-Imier est garanti.

Le début de l'année n'a pas démarré sous les meilleurs auspices avec deux virus dévastateurs, le Covid d'une part et le virus de la bêtise humaine d'autre part qui s'en est pris à deux bancs forestiers.

Mais rien n'arrête Pro Saint-Imier qui a aussitôt réparé les dégâts.

Hormis tous les travaux d'entretiens annuels des sentiers pédestres, places de pique-nique, cabane des Bûcherons, parcours Vita, Pro Saint-Imier a répondu présent pour l'installation de trois nouveaux grills sur le site de l'Espace Energie à Mont-Soleil. En outre, notre équipe a procédé à l'entretien du sentier du Château sis sur la commune voisine de Sonvilier à la grande satisfaction de ses Autorités.

De superbes panneaux indicateurs ont été installés sur le sentier des Chasseurs. Le lieu de départ et d'arrivée du parcours Vita a dû être déplacé

de quelques centaines de mètres. La place de la cabane des Bûcherons a été assainie et réaménagée avec l'installation d'une nouvelle table-banc. Grâce à Thierry Mathieu et à son équipe, le traditionnel Concours floral annuel a connu un vif succès.

Une autre grande satisfaction est à relever. En effet, notre éternel point noir que constitue la cabane des Bûcherons avec ses incessantes déprédations s'est transformé au fil du temps en un point gris clair. Ce résultat encourageant est certainement dû à une surveillance régulière et à la vigilance de quelques citoyens.

Je tiens encore à remercier les Travaux publics et son chef

Vincent Brahier, ainsi que la Bourgeoise représentée par Claude Domont, qui n'hésitent pas à nous apporter une aide logistique efficace en cas de besoin.

Je vais entamer ma sixième année de présidence avec la grande satisfaction de m'être entouré de personnes hautement performantes, dynamiques et prêtes à tous les sacrifices pour assurer la pérennité de notre Association.

Du fond du cœur

A vous tous merci pour votre soutien: membres du comité, bénévoles et membres-soutiens. Vous êtes tous merveilleux.

| *mario pini, président*

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Noces d'or

Le 7 février, la Suisse fêtera les 50 ans de la conquête du suffrage féminin au niveau fédéral. Il y a seulement 50 ans que la Suisse considère que les femmes sont majeures.

Pour cet anniversaire, je vous encourage messieurs à aller acheter une rose rouge pour vos femmes. Une rose pour dire combien vous les aimez, mais aussi pour fêter les noces d'or de la politique et de la femme. Comme tout mariage, il eut droit à des hauts et des bas. Mais l'intérêt de cette union est d'affronter les changements ensemble.

Nous devons l'introduction du droit de vote des femmes aux décennies de lutte inlassable de nos camarades. Dès 1904, le suffrage des femmes est inscrit au programme du Parti Socialiste. Il constitue une revendication importante lors de la grève générale de 1918.

En 1912, le parti socialiste exige l'extension du droit de vote aux femmes au Grand Conseil saint-gallois, sans succès. Lors de la première votation fédérale, en 1959 le suffrage féminin est refusé à 66,9%.

C'est grâce au courage, à la détermination et à la pugnacité de militantes, juristes, journalistes et avocates que, en 1971, 65% des hommes ont accordé le droit de vote aux femmes, sur le plan fédéral.

« Sans l'émancipation de la femme, le terme de démocrati-



tie n'est qu'hypocrisie et mensonge» Emilie GOURD (1879-1946).

Aujourd'hui encore en Suisse, on est loin d'une véritable équité. L'égalité salariale n'est pas appliquée partout. Dans le privé, les postes décisionnels ne sont que trop rarement occupés par des femmes.

Le parti socialiste se réjouit de compter dans toute la Suisse de nombreuses femmes remarquables œuvrant en tant

qu'élues de premier plan et/ou occupant différentes fonctions importantes au sein du parti ou dans leur profession.

Aujourd'hui, plus de 60% de femmes occupent un siège au Conseil National, et presque 50% aux parlements cantonaux.

Celle qui a fait rosir nos rues et nos places, la grève du 14 juin 2019, nous a rappelé que la lutte pour l'égalité des genres n'est pas finie...

Depuis 50 ans, les femmes peuvent voter et pour autant, elles continuent de préparer les repas, de travailler, de s'occuper des enfants. Leur géniteur parfois, il faut le dire, met la main à la pâte – Bravo! Mais aujourd'hui, remercions la femme, cette superwoman, mère de l'Homme... de tous les hommes. Les doctrinaires de l'orthographe inclusive apprécieront!

| *parti socialiste erguël*

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Célébrer le Dimanche de l'Eglise

Au milieu de la crise sanitaire souffle un vent de rassemblement autour de la recherche du sens dans les paroisses réformées! Pour le Dimanche de l'Eglise, le premier dimanche du mois février qui marque la Réforme bernoise, des personnes laïques venant des huit paroisses de l'Erguël ont réfléchi et construit une célébra-

tion en images, textes et musique autour du thème *L'autre et moi: et si l'autre c'était moi?* Une célébration à découvrir dès dimanche matin 7 février sur www.referguel.ch

Les textes de la célébration peuvent vous être envoyés par courrier postal; s'adresser à Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09.

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Election complémentaire

Conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement communal concernant les élections par les urnes du 15 février 2002, la liste suivante a été déposée au secrétariat municipal, dans le délai fixé au vendredi 29 janvier à 17 h:

Conseil municipal
Liste N° 1 « Avenir du Village »
– Cyril Hug, 1972,
indépendant (nouveau)

Conformément aux dispositions de l'article 6, al. 1 et 2 du règlement communal concernant les élections par les urnes du 15 février 2002, Cyril Hug est déclaré élu tacitement, pour la période allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024. | *cm*

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Vos commerces locaux d'Erguël de Renan à Courtelary

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



Une nouvelle venue au CIDE: Florence, cabinet Bulle d'Énergie

De l'énergie dans un cocon de bien-être... c'est ce que vous propose Florence Coureau, thérapeute par le son et animatrice d'ateliers installée à Courtelary.

Professionnelle dynamique, chaleureuse et passionnée, Florence a suivi un solide cursus de formations en massage traditionnel et aux pierres chaudes, bols chantants et accupressure.

Diplômée de MISA Suisse (Massage In School Association) et de pédagogie musicale, elle intervient également dans les écoles et structures parascolaires afin de proposer au plus d'enfants possibles ses ateliers basés sur le respect, la tolérance et le bien-être.

En été, c'est dans la nature qu'elle vous propose ses voyages sonores et massages aux bols sur l'eau...

De quoi bénéficier des fabuleuses vertus des bols chantants dont les vibrations activent l'auto-guérison, soulagent les douleurs physiques et émotionnelles et permettent d'atteindre un état de relaxation profond.

Des approches individualisées, adaptées à tous, petits et grands afin de soulager les maux du corps et de l'esprit ou tout simplement pour vous offrir une parenthèse de bien-être.

Venez découvrir son univers grâce à la Carte Découverte (annonce ci-dessous), pour vous et/ou un membre de votre famille, en présentiel ou à distance.



Cabinet Bulle d'énergie
Moulin 3
2608 Courtelary
www.bulledenergie.net
076 308 05 82



CARTE Découverte 100.-
2 séances de 40' au choix
1 voyage sonore offert

Cabinet Bulle d'énergie

atelier du corps
Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques 079 347 86 50
FABIO MAZZOLI Kinésiologie 079 335 34 42

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

Diatel

Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

SKI, BOB ET RAQUETTES: FOULEZ LA NEIGE AVEC LE FUNI!

Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch

FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

Joyeuse
Saint-Valentin



Courtelary

- Bulle d'Énergie
- Boulangerie-Alimentation Chez Jean-Pierre
- Chocolaterie & Biscuiterie Christophe Sàrl
- Co-Dec Sàrl IT
- Imprimerie Bechtel SA
- Madeleine Traiteur
- P. Beuret - Sanitaire-chauffage et rénovation
- Terre Sauvage

Villeret

- Claudio Gabbarini
- Boulangerie-Alimentation Chez Jean-Pierre
- Erguël voyages
- Garage Gerster SA
- Le Fumet.ch
- Ortho Schlup Sàrl
- PLN Sound Sàrl



www.le-cide.ch



Vos commerces locaux d'Erguël



Envie de changement ?

Paco Beuret, jeune vallonien dynamique, passionné et plein de bonnes idées, se fera un plaisir de réaliser vos travaux

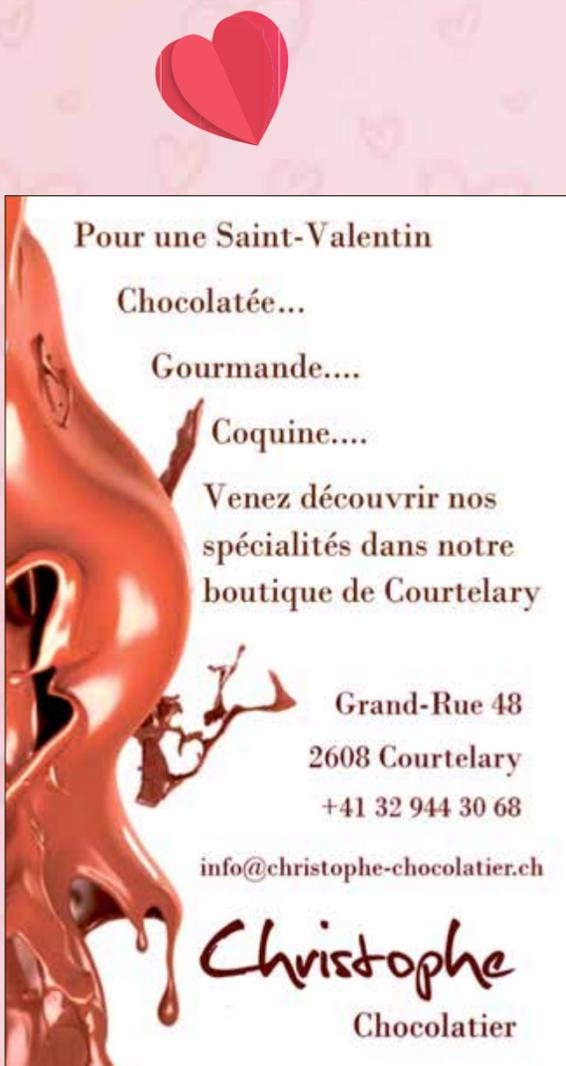
Au fil des années et après avoir obtenu son CFC d'installateur sanitaire, il a poursuivi son chemin et s'est enrichi d'une expérience professionnelle variée qui lui a permis d'apprendre aux côtés des meilleurs. Il s'est ensuite perfectionné dans la rénovation du bâtiment et la pose de parois amovibles.

L'idée qu'il nourrit depuis toujours, à savoir d'œuvrer pour son propre compte s'est enfin concrétisée. Souhaitant donner un nouvel élan à sa carrière, il a ouvert sa propre entreprise à l'automne dernier sous le nom de P. Beuret.

A votre disposition pour tous vos travaux sanitaires, de chauffage ainsi que la rénovation de votre habitation, n'hésitez pas à le contacter pour toute question ou pour l'établissement d'un devis sans engagement.



Les Trois-Bornes 15
2608 Courtelary
info@pbeuret.ch

Pour une Saint-Valentin
Chocolatée...
Gourmande...
Coquine...
Venez découvrir nos spécialités dans notre boutique de Courtelary

Grand-Rue 48
2608 Courtelary
+41 32 944 30 68
info@christophe-chocolatier.ch

Christophe
Chocolatier



Boucherie Charcuterie Traiteur
Grünig - Giachetto
G & G
Rue Dr-Schwab 7 - 2610 Saint-Imier
032 941 36 66 - boucherieg.g@gmail.com

DRIVE

Samedi et dimanche de 18h à 21h (Sur réservation)

- Burger - Frites
- Nuggets - Frites
- Nems aux légumes



ASTRIA 2021
+ **promo d'hiver**
+ webcam **GRATUITE**

POUR CHAQUE ACHAT D'UN ORDINATEUR FIXE, VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT UNE WEBCAM FULL HD.

032 913 13 38
info@astria.ch

www.astria.ch OFFRE VALABLE DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES



40 ans BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
2610 ST-IMIER www.evro.ch

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side
brother at your side PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch



Chalet **Mont-Crosin**
Hôtel - Restaurant

À l'emporter

- Différents plats
- Tourte aux noix

Commande par mail ou téléphone
032 944 15 64 info@chalet-montcrosin.ch



CIDE

Mont-Crosin

- Chalet Mont-Crosin

Cormoret

- Boucherie Vuitel
- Menuiserie David Schwab
- SysConcept Sàrl

Renan

- A l'épicerie
- Hair'Guël Coiffure

Sonvilier

- Boulangerie-Pâtisserie Henry
- Jardinerie du Vallon
- Scierie SYB Sàrl
- Zapa Peinture Sàrl
- ZEP Chauffage et sanitaire

www.le-cide.ch



Vos commerces locaux d'Erguël

Rénovation ou construction plus qu'accessible! Nous sommes votre fournisseur idéal!

Carrelage défiant toute concurrence
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix

- Vous trouverez chez nous pour tous vos projets de salles de bains et carrelages, **des solutions adaptées à vos budgets.**
- Notre **exposition permanente de Saint-Imier à deux pas de chez vous**, ouverte du lundi au vendredi, vous permettra de vous rendre compte de nos choix toujours adaptés à l'actualité.
- **Douche à l'italienne et colonne de douche**, tout le monde en veut et vous pourrez les voir dans notre exposition. Nous disposons d'une grande panoplie de produits à vous présenter.
- **N'oubliez jamais le carrelage** dans des prix défiant toute concurrence qui donne une vraie vie à votre rénovation ou nouvelle construction.
- **Et la couleur des meubles de bains**, avez-vous pensé que l'aspect de tous les jours en dépend?
- Tous nos **fabricants suisses**, même à bas prix, vous suggèrent une grande diversité et n'oubliez jamais, que de la **qualité!**
- Ne vendant que du carrelage et du sanitaire de première gamme, nous pouvons vous **garantir un service après-vente irréprochable**, même à long terme.



OUVERT

MT
Madeleine
Traiteur

Horaires du magasin
Mardi-Vendredi
9h-12h30 | 15h-18h
Samedi
9h-12h

Livraison à domicile

TLMatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.

Nikles Toiture SA
Ferblanterie / Couverture / Tubage
Charpente / Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
www.nikles-toiture.ch

Nous recherchons pour la rentrée d'août 2021 un(e) :
APPRENTI(E) FERBLANTIER / COUVREUR
Si vous êtes motivé(e) à rejoindre notre équipe jeune et dynamique, n'hésitez pas à nous envoyer votre dossier de candidature complet à Nikles Toiture SA, Rue de la Gare 24, 2610 Saint-Imier ou par email à info@nikles-toiture.ch

TOF Sports
La meilleure adresse pour tous les sportifs

Horaires d'ouverture spécial COVID-19
magasin Saint-Imier
Lundi: fermé
Mardi à vendredi:
9h à 12h et 16h à 18h30
Samedi: 8h30 à 12h | Dimanche: fermé

La location de matériel d'hiver (skis, snow, skis de fond, raquettes et aussi randonnée à skis) se trouve **sur les pistes aux Savagnières** tous les jours de 9h à 16h30 (pour autant que la station soit ouverte).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour un horaire spécial, n'hésitez pas à nous appeler.

Si vous voulez passer commande, vous pouvez nous joindre au 032 941 39 07 ou par e-mail tofsports@bluewin.ch

L'équipe Tof Sports
Francillon 11, Saint-Imier, 032 941 39 07

Joyeuse
Saint-Valentin



Saint-Imier

- Annelise Coiffure
- Arc-en-Ciel "Elle et lui"
- Astria Informatique Sàrl
- Atelier du Corps
- Au p'tit Caf
- Boulangerie-Alimentation Chez Jean-Pierre
- Boulangerie-Pâtisserie Henry
- Brasserie de la Place
- Buri Gestion Sàrl
- Cart-électronique
- Cattin Contrôle Elec
- Cdm
- Chiesa et Cie SA, Vins
- Coco Coiffure
- Diatel SA
- Domitec Hug
- Droguerie du Vallon
- EVRO photocopies SA
- FCM Sàrl
- Fiduciaire Houriet
- Fitness Energy
- Fleurs La Clairière
- Fromages Spielhofer SA
- Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA
- Gilomen Carrelage SA
- Gilomen fiscalité et conseils SA
- GL Import
- Grünig-Giachetto
- Hôtel-Restaurant la Fontaine
- id3a Sàrl
- Infirmière indépendante Audrey Nikles
- JFK Nettoyage
- Jobin Optique
- Joblooker Sàrl
- La Torsade Sàrl
- La Vinoterie Sàrl
- Le Pub 2610 Sàrl
- LumiMénagers Sàrl
- Nikles Toiture SA
- Onglerie Monia
- Oppliger-bois Sàrl
- Optic 2000
- Pharmacie Pilloud SA
- PharmaciePlus du Vallon
- Qwell by VALSER
- Relax Beauty by Denise
- Restaurant Erguël Sàrl
- Restaurant La Reine Berthe

- Restaurant-Pizzeria Da Vinci
- Rêve d'enfant Sàrl
- Rochat Intérieur
- SenShà Cosmetics Sàrl
- TLM-ATIK Services Sàrl
- Tof Sports
- Traiteur et boucherie Pellet
- Velo Nell'o
- You & Me et compagnie

www.le-cide.ch



JEUNES + NATURE PRO NATURA JURA BERNOIS

Sur les traces des grands prédateurs

As-tu déjà eu la chance d'apercevoir un lynx ou un loup? Ce n'est pas évident, car ces animaux fascinants sont vraiment très discrets. Neige, la petite femelle lynx et nouvelle mascotte du groupe J+N de Pro Natura Jura bernois, t'invite à suivre un super parcours en forêt, à Mont-Soleil, pour apprendre à mieux connaître ses amis les grands prédateurs. Viens répondre aux différentes questions et découvrir le mot mystère; si tu nous les renvoies avant le 22 février, tu pourras participer à notre tirage au sort et peut-être gagner une surprise signée Caillou!

Participer! C'est tout simple: rends-toi, avec ta famille à Mont-Soleil, entre le 6 et le 14 février, muni de la carte ci-dessous et de quoi écrire. Suis le parcours indiqué sur la carte en répondant aux différentes questions que tu rencontres en route. Trouve le mot mys-

tere et envoie-le avec une jolie photo prise le long du parcours à jeunes.jurabernois@pronatura.ch au plus tard le lundi 22 février. Les assurances sont à la charge des participants! Nous te souhaitons bonne route! | *maïka, lucie, joël et neige*

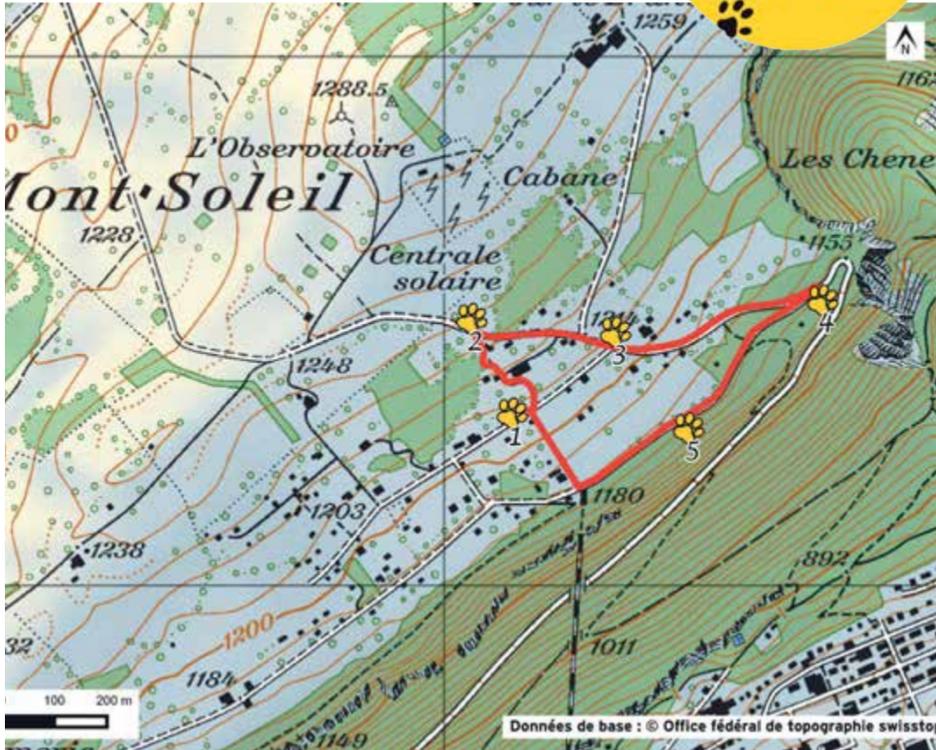


Photo: © Office fédéral de topographie swisstopo
* Les questions sont placées aux alentours de ces empreintes de...

- Dates: le parcours est disponible de samedi 6 février à dimanche 14 février
- Lieu: Mont-Soleil
- Départ et arrivée: arrivée du Funiculaire à Mont-Soleil
- Participants: parcours à faire en famille
- Equipement: habits chauds et adaptés à la météo, bonnes chaussures. Carte avec le parcours. Papier et stylo/crayon. Appareil photo
- Prix: gratuit
- Questions: Maïka, 079 107 25 23, maika.jospin@gmail.com

CARITAS JURA

Développement personnel: encore plus de sens

Une formation riche en partages ouverte à tous

La situation actuelle nous bouleverse tous. Les remises en question sont nombreuses et les interrogations sur le sens et l'avenir prennent une place importante dans nos vies rythmées par les restrictions covid. La formation à l'accompagnement des personnes en fin de vie et accompagnement de longue durée alimente ce genre de réflexion. Elle débutera en août, il reste quelques places.

Que ce soit au niveau personnel ou professionnel, cette période chamboulée laissera des traces. Un contexte qui implique une attention particulière sous forme de supervision qui sera accordée par la responsable de formation à ceux qui en feront la demande.

Ouverte à toutes personnes du Jura et du Jura bernois, ce parcours de 15 journées se déroule sur une année (le jeudi à Delémont) d'août 2021 à juin 2022.

La formation s'articule autour de quatre modules: communication - écoute/les pertes, la mort et le deuil / les spécificités de l'accompagnement chez la personne démente/bénévolet et ateliers pratiques.

Une dizaine de spécialistes de leur domaine interviennent, dans un cadre propice aux apprentissages, aux partages et dans la bonne humeur, mal-

gré les thématiques. Riche en partages, en questionnements personnels, avec des exercices de mise en situation et d'analyse de pratique, cette formation peut être suivie par toute personne souhaitant intégrer un groupe de bénévoles à l'accompagnement, ou bien à titre de développement personnel ou dans le cadre d'une formation continue. La formation est validée par une attestation.

A l'issue de ce parcours, une journée de formation pratique et spécifique au bénévolat d'accompagnement au sein de Caritas est organisée pour toute personne du Jura bernois ou du Jura souhaitant rejoindre un groupe de bénévoles. 5 x 2 heures d'analyse de pratique sont aussi offertes aux nouveaux bénévoles, afin de favoriser leur intégration au sein des groupes déjà existants.

| caritas.jura

Renseignements et inscriptions auprès de Claire Cerna, du secteur Accompagnements et Deuils au 032 423 55 38 ou sur www.caritas-jura.ch/prestations/accompagnements-et-deuils

Publireportage

Nouvel indépendant? Inauguration? Passage de témoin? Une nouveauté ou un événement particulier à faire connaître? Optez pour un publireportage!

Nous vous proposons un rendez-vous tout spécial avec une rédactrice qui prendra le temps de vous interviewer. Elle composera ensuite un texte illustré à insérer dans la FAC.

Ce texte vous sera soumis avant publication. Cela vous intéresse? Envoyez-nous un mail contenant vos coordonnées complètes, puis la rédactrice prendra contact avec vous.

¼ page: 450 francs*
½ page: 650 francs*

* Le prix est identique si la rédactrice réalise la photo ou si vous la fournissez.

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18

RECETTE D'ICI

Légumes d'hiver rôtis au four

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

- 800 g légumes racine (panais, carottes, betteraves, courge)
- 2 cs huile d'olive
- 2 cs sirop d'érable
- 1 cc curry
- ½ cc paprika
- ½ cs thym haché
- Sel et poivre

PRÉPARATION

- 1 Peler tous les légumes, couper les panais et les carottes en 4 dans la longueur, les betteraves en 6-8 quartiers et la courge en tranches fines. Verser le tout dans un grand saladier. Arroser d'huile d'olive et de sirop d'érable. Ajouter le curry, le paprika, le thym haché, le sel et le poivre, bien mélanger et verser sur une plaque garnie d'un papier de cuisson.
- 2 Cuisson à 200°C au milieu du four, environ 25-30 minutes. Surveiller régulièrement, les légumes doivent être tendres mais encore un peu fermes.
- 3 Servir en acc. d'une viande.

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

- Mardi et vendredi au marché à Saint-Imier
- Service de livraison à domicile

☎ +41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch

Réclame

FUTILES

Votre don en bonnes mains.

ZEW
CERTIFIÉ

Avec le label de qualité Zewo, vous avez la certitude que votre don est utile et efficace.

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIÉRIE
Du 5 février au 11 février: Pharmacie plus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN

Du 5 au 11 février: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIÉRIE
0800 225 500
Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIÉRIE
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIÉRIE
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIÉRIE
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIÉRIE rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIÉRIE
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil adolescents en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 9 février: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 13 février: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 23 février: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 9 février: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 26 février: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 26 février: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 2 mars: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 26 février: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIÉRIE

rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER

collège
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h), parcours avec visite guidée fermée jusqu'à nouvel avis

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an
Etudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIÉRIE rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES
SAINT-IMIÉRIE
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIÉRIE
Fermé pour travaux de rénovation
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechat@bluewin.ch

SKI ALPIN

BUGNENETS-SAVAGNIÈRES
www.chasseral-snow.ch
Ecole suisse des sports de neige:
079 611 79 91

TÉLÉSKIS DES PRÉS-D'ORVIN
www.presdorvin-ski.ch

TÉLÉSKIS DE TRAMELAN
032 487 52 66
www.teleski-tramelan.ch

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 6 et du 7 février assuré par Werner Zeller et Jean-Luc Nicolet, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charnière 6
2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80
Fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Fermé du 15 au 21 février
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIÉRIE
Fermé jusqu'au 28 février: uniquement joignable par téléphone ou courrier électronique
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Fermé jusqu'au 28 février: uniquement joignable par téléphone ou courrier électronique
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary.

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

Attention: tous les horaires d'ouverture ci-dessus sont les habituels. En raison de la crise sanitaire, merci de vous renseigner auprès des instances concernées.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

imprimé en
suisse

PARC CHASSERAL

Produits du terroir: gros succès

Bon nombre d'entreprises, associations et clubs ont remplacé les traditionnels repas de fin d'année par des paniers garnis ou des bons en raison du Covid-19.

Au-delà des actions de promotion en fin d'année, le Parc Chasseral souhaite encourager la population à s'orienter vers les produits régionaux tout au long de l'année.



Les bons « Terroir du Chasseral » sont valables chez certains producteurs de produits labélisés, dans les métairies proposant des « Assiettes Chasseral » ainsi que dans certains points de vente situés sur le Parc Chasseral, photo: © Parc Chasseral

Les cadeaux du terroir ont connu un immense succès fin 2020 dans la région. La valeur des commandes effectuées via le site web du Parc Chasseral a doublé par rapport à 2019, avec des commandes enregistrées pour une valeur totale de plus de 20 000 francs. Quelque 300 paniers de médecine ont été commandés, pour une valeur de 12 430 francs soit trois fois plus qu'en 2019 (3691 francs). Beaucoup d'entreprises ou de clubs ont remplacé les tra-

ditionnels repas de fin d'année par des paniers garnis des délices de la région en raison de la crise sanitaire. Cette augmentation ne représente qu'une partie des commandes que les producteurs et prestataires ont reçu durant la fin de l'année 2020, qui ont tout fait pour honorer cette importante augmentation de la demande. Les habitants de la région ont également commandé 247 bons « Terroir du Chasseral » pour une valeur totale

de 8460 francs, soit une augmentation de 30 % de la valeur par rapport à 2019 (164 bons pour 5850 francs). Ces bons sont valables chez certains producteurs labélisés « produits des Parcs suisses », dans les métairies servant des « Assiettes Chasseral » ainsi que dans certains points de vente partenaires sur le territoire du Parc. Pour 2021, l'une des priorités du Parc Chasseral dans le domaine de l'économie régio-

nale consistera à encourager la population à s'orienter vers les produits régionaux pour la consommation courante et durant toute l'année. Pour ce faire, il participe notamment aux projets de développement régionaux (PDR) Val-de-Ruz et Jura bernois, dans le but de diversifier la production locale et renforcer l'accès aux produits dans les points de vente et restaurants de la région. | parc chasseral

FONDATION GOBAT POUR LA PAIX

Une conférence à la portée de tous

Quelle est la réalité des accusations de fraude électorale lors des élections présidentielles américaines? Quel est le rôle des observateurs électoraux, qui les envoie, de quels moyens disposent-ils pour accomplir leur mission, quelles sont leurs relations avec les autorités nationales ou locales, quels impacts ont leurs observations?

C'est à toutes ces questions que répondront deux éminentes personnalités suisses, Thomas Gremlinger, ancien secrétaire général de l'OSCE, et Josef Dittli, conseiller aux Etats du canton d'Uri, par ailleurs observateur de l'OSCE lors des dernières élections américaines, dans le cadre de la conférence-débat mise sur pied le 11 février par la Fondation Gobat pour la Paix.

Prévu à l'origine comme conférence publique à Moutier, l'événement, animé par le journaliste du Temps Vincent Bourquin, sera organisé par la Fondation Gobat pour la Paix, www.fondationgobat.org, entièrement en ligne depuis la cité prévôtise et accessible à toutes les personnes intéressées.

Présidée par l'ancienne Présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey, et instituée à Tramelan, la Fondation Gobat pour la Paix a pour but de rappeler la mémoire du Prix Nobel de Paix de 1902 en favorisant la paix dans le monde par le biais de la formation, de la recherche, du conseil, de la communication, de la réception de délégations internationales et par des actions de lobbying.

La Fondation Gobat pour la Paix est soutenue par le canton de Berne, les communes du Jura bernois, la Bibliothèque communale de Tramelan et la Ville de Bienne qui en sont membres fondateurs.

Secrétaire général de l'OSCE de 2017 à 2020, nommé par le Conseil fédéral directeur du Centre de politique de sécurité de Genève, Thomas Gremlinger s'est engagé durant toute sa

carrière en faveur de la sécurité et la paix. Comme secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne, il a notamment supervisé et organisé l'envoi de nombreuses délégations d'observateurs électoraux à travers l'Europe et une partie du monde dans le but d'assurer un processus électoral équitable. Conseiller aux Etats du canton d'Uri depuis 2015, Josef Dittli est président de la délégation suisse auprès de l'OSCE. A ce titre, il a participé comme observateur aux récentes élections américaines. Ancien officier EMG formé au Collège de défense de l'OTAN à Rome, c'est un spécialiste de la politique de sécurité. Tous deux sont particulièrement bien placés pour parler des élections américaines et des accusations contre une prétendue fraude électorale, pour évoquer les élections en Biélorussie ou d'autres processus électoraux. Cette conférence est donc de la plus chaude actualité.

Compte tenu des mesures sanitaires induites par la pandémie du coronavirus, il n'est malheureusement pas possible pour la fondation d'organiser cet événement en public comme cela était prévu. La conférence-débat pourra toutefois être suivie en live sur YouTube. Il suffira de se rendre sur <https://fondationgobat.org/article-6/>. Les personnes intéressées ont toutefois la possibilité de poser leurs questions, dès à présent, par courriel à l'adresse suivante: info@fondationgobat.org. Durant la conférence, les internautes pourront intervenir par Chat. | yp

PRO JUNIOR ARC JURASSIEN

La violence existe aussi au sein des couples de jeunes

Contrôle, insultes, intimidation, dénigrement peuvent être une réalité dans une relation. De telles violences psychologiques ont même lieu au sein d'un couple de jeunes sur deux, une réalité méconnue et peu discutée. Ces chiffres ont poussé l'association Pro Junior Arc jurassien, à travers sa campagne Appel d'air, à réaliser un clip de prévention avec et pour les jeunes. L'objectif est d'amener les jeunes à prendre conscience du problème et à mieux identifier les situations à risque.

La violence au sein des couples de jeunes existe bel et bien. Ce phénomène est plus présent qu'on ne pourrait le croire. C'est ce que révèle une étude de 2018 de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP). D'après cette enquête, près de 60 % des jeunes en couples dans le canton de Neuchâtel ont été au moins une fois victimes de comportements violents ou abusifs. Ce phénomène n'est pas régional puisque des chiffres comparables ont été avancés pour les cantons de Vaud et de Zurich dans une étude comparative. Ces résultats indiquent que ce sujet touche certainement l'ensemble de la jeunesse en Suisse. Malgré ces chiffres élevés, ce sujet reste méconnu et peu discuté en société. C'est pour sensibiliser le public et lever les tabous qu'Appel d'air a mis cette thématique en image. Pro Junior Arc jurassien souhaite que les jeunes prennent conscience du problème, puissent identifier les comportements douteux dans leurs relations ou celles de leur entourage et cherchent de l'aide.

Le scénario du clip se concentre sur les vio-

lences dites psychologiques puisqu'elles constituent la majorité des actes. Souvent moins évidentes à identifier que les marques visibles laissées par la violence physique, leurs conséquences n'en sont pas moins dramatiques. L'intimidation, le contrôle de son part naire et de ses fréquentations, l'espionnage, le dénigrement et les menaces sont déjà problématiques. Ces comportements de contrôle sont nuisibles. Ils risquent de provoquer sur le long terme des états d'anxiété, de dépression, des problèmes de santé chroniques ou des idées suicidaires. Les minimiser ou les ignorer augmente le risque d'être pris dans des relations où le cycle de la violence recommence et s'intensifie sans cesse, jusqu'à aboutir dans certains cas à des violences physiques et des homicides. Sophie Aquilon, responsable du Service d'aide aux victimes (SAVI) de l'Etat de Neuchâtel, explique: «L'amour que l'autre nous porte est censé nous élever, nous rendre plus fort. L'amour ne devrait pas être ressenti comme une privation de liberté, mais au contraire comme la joie de

pouvoir agrandir son univers. L'équipe du SAVI est une des mains qui se tend à celle ou celui qui se reconnaît dans une relation où s'exerce la violence ou simplement pour répondre au doute d'être dans une telle relation.» La participation de jeunes et de professionnels a été au cœur de la réalisation de ce clip. Les jeunes du foyer-atelier de la Fondation J. & M. Sandoz au Locle se sont investis tout au long du processus, du scénario au tournage. D'abord, ils ont partagé leurs expériences de couple lors de séances. Plusieurs d'entre eux ont témoigné avoir vécu à plusieurs reprises des actes de violence psychologique. Ceci a permis de construire un scénario proche de ce que ces jeunes traversent. L'un d'eux, Lyam Vasco Heredia, explique: «C'est un thème important pour notre génération, car c'est une chose qu'on peut vivre ou voir au quotidien.» Contrôle, humiliation et insultes rythment la relation de Simon et Léa, interprétée par Zoé Gallo Martinez. Cette dernière va se délivrer des fils qui la retiennent dans cette situation. La jeune Zoé est très

enthousiaste de son expérience en tant qu'actrice: «J'ai beaucoup aimé incarner ce rôle car c'est une situation que j'ai connue. C'est une façon pour moi d'agir!». La réalisation du clip a été confiée à un talentueux metteur en scène d'origine bernoise, Cédric Friedli, qui a su retranscrire à l'écran l'ambiance oppressante instaurée par les violences psychologiques. Son encadrement a plu aux jeunes qui ont apprécié cette expérience riche en émotion et apprentissage. Le clip sera diffusé dans les salles de cinéma Cinepel et visible sur www.appel-dair.ch ainsi que sur les réseaux sociaux. L'équipe du projet le présentera aux jeunes lors de ses activités de sensibilisation sur le terrain en 2021. Il permettra ainsi d'ouvrir la discussion et de susciter la réflexion, éléments importants en termes de prévention. Nous remercions chaleureusement la Loterie Romande, la fondation Sanitas Assurance Maladie ainsi que tous les autres partenaires sans qui cette aventure n'aurait pas été possible. | pro junior arc jurassien

Clip à diffuser et à découvrir sur www.proju-arc.ch/sensibilisation-violence/

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 1020 moyen

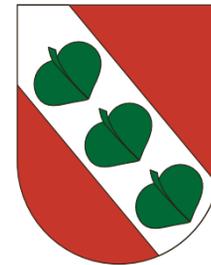
6	2		4		1	8	
		8			2		7
7			6		8	5	
			8	3			6
				1			
9				6	7		
		9	1		6		4
8			5			2	
		4	7		3		8 5

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Avis de construction Modification du projet

Maîtres d'ouvrage: Corinne et Martin Zeller-Fuchs, Les Brues 35, 2606 Corgémont.
Propriétaires fonciers: idem.
Auteurs du projet: idem.
Projet: fermeture de la terrasse existante (non chauffée), sur parcelle N° 436 au lieu-dit « Les Brues 35 », 2606 Corgémont (zone de construction H2).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: vitrage.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 1^{er} mars 2021, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 29 janvier 2021

Le Secrétariat municipal

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE

Décision de l'Office de la culture

(en vertu de l'art. 13d, al. 1 en corrélation avec l'art. 13a, al. 2 et 3 OC)

Recensement architectural de la commune de Corgémont; révision partielle

Le recensement architectural a été révisé par le Service des monuments historiques du canton de Berne. Le projet a été publié; il a été possible d'en prendre connaissance et de faire des remarques et propositions entre le 12 octobre et le 10 décembre 2020 en vertu de l'article 13a, alinéa 1 OC.

L'actuel recensement architectural sera révisé selon le projet publié.

Berne, le 22 janvier 2021

*Office de la culture
Hans Ulrich Glarner
Chef de l'office*

La révision partielle du recensement architectural de la commune de Corgémont entre en vigueur par la publication officielle de la présente décision sans recours dans le délai notifié. Pour les objets et les ensembles non modifiés dans le cadre de la révision, le recensement architectural original garde sa validité.

Indication des voies de recours (art. 13a, al. 4 OC)

Les communes, les organisations et les personnes qui ont demandé que le recensement architectural soit complété sont autorisées à adresser un recours à la Direction de l'instruction publique et de la culture dans les trente jours suivant la publication de la présente décision. Le recours devra être écrit et motivé et ne pourra invoquer que le caractère incomplet de ce recensement.

Remarque: c'est dans le cadre de la procédure relative aux plans d'affectation ou dans celle relative à l'octroi du permis de construire que les propriétaires d'un objet peuvent demander qu'il soit retiré du recensement architectural.

Cormoret



Avis de construction

Requérants: Nicolas Py et Alicia Pitussi, chemin de la Doux 1, 2612 Cormoret.
Propriétaires fonciers: Nicolas Py et Alicia Pitussi, chemin de la Doux 1, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Projet: transformations intérieures, pose de deux velux en toiture, remplacement du chauffage, aménagement d'une place de parc.
Emplacement: parcelle N° 200, La Closure 9, 2612 Cormoret.
Dimensions: selon plans déposés.
Evacuation des eaux: raccordement des eaux au réseau communal.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 5 mars 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 5 février 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Josef et Edith Spielhofer, chemin de la Douzette 3, 2612 Cormoret.
Propriétaires fonciers: Josef et Edith Spielhofer, chemin de la Douzette 3, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: pga Pierre Gianoli architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.
Projet: transformations intérieures du bâtiment existant avec changement d'affectation. L'ancienne fromagerie sera transformée en appartement. Agrandissement d'une fenêtre en façade ouest et remplacement des fenêtres existantes au rez-de-chaussée.
Emplacement: parcelle N° 74, chemin de la Douzette 3, 2612 Cormoret.
Dimensions: selon plans déposés.
Evacuation des eaux: raccordement des eaux au réseau communal.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 5 mars 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 5 février 2021

Le Conseil municipal

Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Publication d'un projet de construction conformément à l'article 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg)

Requérant: Bernard Bögli, Les Poiriers 3, 2607 Cortébert.
Auteur du projet: DeLaval SA, ch. des Préalpes 10, 1630 Bulle.
Emplacement: parcelle N° 164, au lieu-dit: «Les Poiriers 5», commune de Cortébert.

Projet: agrandissement du bâtiment N° 5 (extension au nord), aménagement de logettes pour vaches laitières, hangar et fosse à purin, aménagement d'une place en groise et plantation d'arbres fruitiers.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 mars 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 février 2021.

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Courtelary, Grand-rue 58, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelle N° 225, aux lieux-dits: «La Châtelaine et Grand-rue 65», commune de Courtelary.
Projet: aménagement d'une place de stationnement (12 places véhicules et espace pour les motos) le long de la rue de la Châtelaine, adaptation du cheminement de mobilité douce, aménagement d'un couvert à vélos et d'une nouvelle aire de jeux à l'ouest du bâtiment scolaire, pose d'une paroi en bois et d'une haie vive le long de la parcelle n° 925 et aménagement d'un dépose-minute, d'un arrêt pour le bus scolaire avec pose de signalisations routières le long de la route cantonale.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZUP E «Ecole».
Dérogations: art. 48 LAE, 41c OEaux, 80 LR et annexe 1 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 mars 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 février 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12H

Avis de construction

Requérant: Commune bourgeoise de Courtelary, par son président P.A Langel, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: remplacement de la cuisinière à bois pour une chaudière à bois avec accumulateur, aménagement d'un WC/douche et agencement de la cuisine, le tout au bâtiment sis à La Croix-du-Ciel 322, sur parcelle N° 820, zone agricole.
Dimension: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 5 février 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Taina et Niklaus Müller, Le Tombet 10b, 2608 Courtelary.

Auteurs du projet: idem que requérant.
Propriétaires fonciers: idem que requérant.
Projet de construction: construction d'un hangar et d'un abri à vélos, ainsi que le déplacement du mur Est le toute sur la parcelle N° 1331 sise Le Tombet 10b, zone HA - PAL 1.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: façades en bois avec toit en tuiles rouges.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 5 février 2021

Le Secrétariat municipal

Plus forts ensemble.



prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Mont-Tramelan



Avis de construction

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Julien et Mélusine von Allmen, Les Fontaines 2, 2723 Mont-Tramelan.

Auteur du projet: Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.

Adresse du projet: BF 9, Les Fontaines 2, 2723 Mont-Tramelan.

Description du projet: transformation de l'appartement existant et agrandissement d'une fenêtre sur la façade est.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Dérogation: art. 24ss LAT.

Zone: RT.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 5 février au 7 mars 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 5 février 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE

Décision de l'Office de la culture

(en vertu de l'art. 13d, al. 1 en corrélation avec l'art. 13a, al. 2 et 3 OC)

Recensement architectural de la commune de Péry-La Heutte; révision partielle

Le recensement architectural a été révisé par le Service des monuments historiques du canton de Berne. Le projet a été publié; il a été possible d'en prendre connaissance et de faire des remarques et propositions entre le 12 octobre et le 10 décembre 2020 en vertu de l'article 13a, alinéa 1 OC.

L'actuel recensement architectural sera révisé selon le projet publié, sauf exception suivante: – L'objet sis au Chemin du Paradis 23a (grenier) n'est pas supprimé du recensement architectural.

Berne, le 22 janvier 2021

*Office de la culture
Hans Ulrich Glarner
Chef de l'office*

La révision partielle du recensement architectural de la commune de Péry-La Heutte entre en vigueur par la publication officielle de la présente décision sans recours dans le délai notifié. Pour les objets et les ensembles non modifiés dans le cadre de la révision, le recensement architectural original garde sa validité.

Indication des voies de recours (art. 13a, al. 4 OC):

Les communes, les organisations et les personnes qui ont demandé que le recensement architectural soit complété sont autorisées à adresser un recours à la Direction de l'instruction publique et de la culture dans les trente jours suivant la publication de la présente décision. Le recours devra être écrit et motivé et ne pourra invoquer que le caractère incomplet de ce recensement.

Remarque: c'est dans le cadre de la procédure relative aux plans d'affectation ou dans celle relative à l'octroi du permis de construire que les propriétaires d'un objet peuvent demander qu'il soit retiré du recensement architectural.

Réclame

Si l'on ne s'y met pas, alors qui le fera ?

Pour la défense des droits humains
Passe aux actes sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

AMNESTY
INTERNATIONAL



Saint-Imier



Permis de construire 20-66

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Théo Brand et Stéphanie Brand, rue de la Fourchaux 14, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 410, rue de la Fourchaux 14, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: transformations intérieures et extérieures, assainissement et surélévation du bâtiment (construction d'un attique).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 29 janvier 2021 au 1^{er} mars 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Vu la situation sanitaire, les guichets de l'administration sont fermés. Les consultations se font sur rendez-vous uniquement (032 942 44 35).

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 29 janvier 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-85

Requérants /Maîtres d'ouvrage: Vania Sciarra et Claudio Sciarra, Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.

Adresse du projet: BF 2107, rue de la Clef 14e, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage double en annexe.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 5 février 2021 au 8 mars 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 5 février 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-90

Requérants/Maîtres d'ouvrage: Jérôme Ganguillet et Aurélie Ganguillet, chemin de la Douzette 4, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 477, rue de la Société 4, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: isolation du bâtiment, rénovation intérieure de l'appartement des combles, remplacement des fenêtres et pose de garde-corps en façade est.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C3b.

Dérogation: néant.

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation PC 1.

Objet protégé: bâtiment digne de conservation.

Dépôt public: du 5 février 2021 au 8 mars 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 5 février 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-08

Requérant / Maître d'ouvrage: Nuno Duarte Da Costa, rue du Midi 2, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 40, rue du Midi 2, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: création d'un balcon en façade sud.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone mixte M1 C3b.

Dérogation: –

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: bâtiment digne de conservation.

Dépôt public: du 5 février 2021 au 8 mars 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Saint-Imier, le 5 février 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE

Décision de l'Office de la culture

(en vertu de l'art. 13d, al. 1 en corrélation avec l'art. 13a, al. 2 et 3 OC)

Recensement architectural de la commune de Saint-Imier; révision partielle

Le recensement architectural a été révisé par le Service des monuments historiques du canton de Berne. Le projet a été publié; il a été possible d'en prendre connaissance et de faire des remarques et propositions entre le 12 octobre et le 10 décembre 2020 en vertu de l'article 13a, alinéa 1 OC.

L'actuel recensement architectural sera révisé selon le projet publié, exception faite de l'ensemble structuré 3:

– L'objet sis à la rue du Marché 8 (anciens ateliers d'artisans et habitations) n'est pas réintégré dans le recensement architectural suite à de fortes transformations.

– L'ensemble structuré 3, Saint-Imier, Les Savagnières est réduit dans sa partie ouest. Le périmètre de l'ensemble structuré peut être consulté jusqu'au 8 mars 2021 sur le site internet du Service des monuments historiques du canton de Berne

(www.be.ch/monuments-historiques – Recensement architectural – Révision recensement architectural – Actualité: mise en vigueur des recensements partiellement révisés).

Berne, le 22 janvier 2021

*Office de la culture
Hans Ulrich Glarner
Chef de l'office*

La révision partielle du recensement architectural de la commune de Saint-Imier entre en vigueur par la publication officielle de la présente décision sans recours dans le délai notifié. Pour les objets et les ensembles non modifiés dans le cadre de la révision, le recensement architectural original garde sa validité.

Indication des voies de recours (art. 13a, al. 4 OC):

Les communes, les organisations et les personnes qui ont demandé que le recensement architectural soit complété sont autorisées à adresser un recours à la Direction de l'instruction publique et de la culture dans les trente jours suivant la publication de la présente décision. Le recours devra être écrit et motivé et ne pourra invoquer que le caractère incomplet de ce recensement.

Remarque: c'est dans le cadre de la procédure relative aux plans d'affectation ou dans celle relative à l'octroi du permis de construire que les propriétaires d'un objet peuvent demander qu'il soit retiré du recensement architectural.

Sauge



Avis de construction

Requérant: Daniel Voisard, Haut du Village 21, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Schneider Aarberg Sàrl, Alte Lyssstr. 6, 3270 Aarberg.

Propriétaires fonciers: Patricia et Daniel Voisard, Haut du Village 21, 2536 Plagne.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur en façade nord sis sur parcelle N° 24, Haut du Village 21 à Plagne, zone M2.

Dérogation: art. 80 LR.

Objet protégé: néant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 29 janvier 2021

Le Conseil municipal

Réclame

SIMPLEMENT! MIEUX
LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Tramelan



Avis de construction N°2020/60

Requérant: Cab-Consultim Sàrl, route de Tramelan 11, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Olivier Walther, 2710 Tavannes.
Projet: couvert pour trois voitures formant un balcon pour appartement situé au 1^{er} étage. Parcelle N° 2242, zone Centre (entre autres art. 213 RCC).

Emplacement: Grand-rue 138, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: pilier béton 15/15; construction portante: étayage: pilier béton 15/15; paroi: ouvert; plafonds: dalle BA; façades: béton pour couvert et balcon, couleur gris; toit: plat, inclinaison 2%, revêtement: BA 20, couleur gris.
Recensement architectural: ensemble bâti: F.
Bâtiment: aucune.

Dérogations: art. 80 LR et A154 RCC - distance insuffisante à la route communale.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 5 février 2021 au 6 mars 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 5 février 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE

Décision de l'Office de la culture

(en vertu de l'art. 13d, al. 1 en corrélation avec l'art. 13a, al. 2 et 3 OC)

Recensement architectural de la commune de Villeret; révision partielle

Le recensement architectural a été révisé par le Service des monuments historiques du canton de Berne. Le projet a été publié; il a été possible d'en prendre connaissance et de faire des remarques et propositions entre le 12 octobre et le 10 décembre 2020 en vertu de l'article 13a, alinéa 1 OC.

L'actuel recensement architectural sera révisé selon le projet publié.

- L'objet sis à l'adresse rue de la Gare 5 (ferme) n'est pas réintégré dans le recensement architectural suite à de fortes transformations.

Berne, le 22 janvier 2021

*Office de la culture
Hans Ulrich Glarner
Chef de l'office*

La révision partielle du recensement architectural de la commune de Villeret entre en vigueur par la publication officielle de la présente décision sans recours dans le délai notifié. Pour les objets et les ensembles non modifiés dans le cadre de la révision, le recensement architectural original garde sa validité.

Indication des voies de recours (art. 13a, al. 4 OC)

Les communes, les organisations et les personnes qui ont demandé que le recensement architectural soit complété sont autorisées à adresser un recours à la Direction de l'instruction publique et de la culture dans les trente jours suivant la publication de la présente décision. Le recours devra être écrit et motivé et ne pourra invoquer que le caractère incomplet de ce recensement.

Remarque: c'est dans le cadre de la procédure relative aux plans d'affectation ou dans celle relative à l'octroi du permis de construire que les propriétaires d'un objet peuvent demander qu'il soit retiré du recensement architectural.

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Jura bernois

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Décision de portée générale concernant l'organisation de votes et d'élections aux urnes dans les collectivités de droit public de l'arrondissement administratif du Jura bernois

La préfète décide:

1. L'ensemble des collectivités de droit public de l'arrondissement administratif du Jura bernois se voit accorder la possibilité d'organiser un vote ou une élection aux urnes en lieu et place d'une assemblée communale.
2. Les collectivités de droit public qui disposent de leurs propres prescriptions relatives aux votes et aux élections aux urnes les appliquent par analogie. En l'absence de dispositions relatives à la procédure de vote et d'élection aux urnes, les prescriptions procédurales de la législation cantonale sur les droits politiques s'appliquent.
3. Les mesures du Conseil fédéral et les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au sujet du comportement à adopter, des règles d'hygiène et de distanciation sociale valables à la date du scrutin, ainsi que les plans de protection communaux, doivent être respectés.
4. Il n'est pas perçu de frais de procédure.
5. La présente décision a une durée de validité limitée au 30 juin 2021. Si la situation épidémiologique et légale devait permettre de tenir à nouveau des assemblées communales sans mesures de protection, cette décision de portée générale pourra être révoquée avant le terme prévu par l'autorité signataire.
6. L'effet suspensif est retiré à tout recours éventuel formé contre la présente décision.
7. La présente autorisation générale sera publiée dans les Feuilles officielles d'avis de l'arrondissement administratif et dans la Feuille officielle du canton de Berne; elle est communiquée par courriel aux Communes politiques et par courrier A+ aux autres collectivités de droit public de l'arrondissement administratif.
8. La présente décision peut, dans les 30 jours à compter de sa publication, faire l'objet d'un recours devant le Conseil-Exécutif du canton de Berne, Postgasse 68, 3000 Berne 8. La procédure est régie par les dispositions de la loi sur la procédure et la juridiction administratives. Le recours doit être produit en deux exemplaires au moins. Il doit contenir les conclusions, l'indication des faits, les moyens de preuve et les motifs, et porter une signature; tous les documents utiles et les moyens de preuve disponibles y seront joints. La décision de portée générale dans sa version complète (avec considérants détaillés) est disponible auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 27 janvier 2021

La Préfecture du Jura bernois

Réclame



Pour ceux qui n'ont pas de chez-soi.



Canton de Berne



Oui à une construction modulaire pour l'Université de Berne

La Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire est favorable à la construction modulaire prévue sur le site Muesmatt de l'Université de Berne. Elle recommande au Grand Conseil d'approuver le crédit pour sa réalisation. La commission soutient en outre le crédit d'étude pour la transformation du bâtiment cantonal de la rue de la Source à Bienne. Le Grand Conseil débattera de ces dossiers lors de la session de printemps.

Crédit pour des surfaces de laboratoire à l'Université de Berne

L'augmentation des effectifs d'étudiants et la place croissante accordée à l'encouragement de la recherche entraînent une hausse des besoins en locaux. La Faculté de sciences naturelles et la Faculté de médecine, en particulier, ont urgemment besoin de surfaces de laboratoire supplémentaires. Le canton prévoit donc de nouveaux bâtiments pour les deux facultés.

Comme ces bâtiments ne seront prêts que dans une quinzaine d'années, il est prévu de réaliser à côté de la Baltzerstrasse 6 une construction modulaire de trois étages comprenant un laboratoire et des surfaces de bureau. La commission juge que cette solution est économique et vite réalisable.

Elle propose donc au Grand Conseil d'accepter le crédit de près de 5,5 millions de francs que lui soumet le Conseil-exécutif. A long terme, les besoins en locaux seront couverts grâce à l'aménagement du site Muesmatt.

Crédit pour l'étude de projet de la transformation des bâtiments cantonaux sis rue de la Source à Bienne

La commission propose en outre au Grand Conseil d'accepter un crédit d'engagement de 1,9 million de francs destiné à l'étude de la transformation du second site destiné aux gymnases de Bienne.

Les locaux situés rue de la Source 10, 12 et 21 à Bienne seront libérés après l'ouverture du nouveau Campus de la Haute école spécialisée bernoise.

Le crédit demandé permettra de financer l'étude de projet complète des travaux de transformation et de réfection, demande de permis de construire comprise. On ignore encore quand la HES déménagera parce que la date d'achèvement du Campus est incertaine. Mais il faut réaliser l'étude de projet sans attendre afin de pouvoir commencer les travaux le plus rapidement possible une fois la date du déménagement connue.

Arrêté collectif pour les locations cantonales

La commission propose d'approuver les 9 demandes de crédit pour des locations cantonales. Le Grand Conseil décide des locations à renouveler par la voie d'un arrêté collectif qui lui est soumis chaque session de printemps.

Le Grand Conseil débattera de l'ensemble de ces dossiers lors de la session de printemps.

Le Grand Conseil

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DE LA CULTURE DU CANTON DE BERNE

Décision de l'Office de la culture

(en vertu de l'art. 13d, al. 1 en corrélation avec l'art. 13a, al. 2 et 3 OC)

Recensements architecturaux des communes de Champoz, Corcelles (BE), Cormoret, Court, Courtelary, Crémines, Eschert, Grandval, Loveresse, Nods, Perrefitte, Renan (BE), Roches (BE), Romont (BE), Saicourt, Sauge, Saules (BE), Schelten (La Scheulte), Sonceboz-Sombeval, Sonvilier, Sorvilier, Tavannes, Valbirse; révision partielle

Les recensements architecturaux ont été révisés par le Service des monuments historiques du canton de Berne. Les projets ont été publiés; il a été possible d'en prendre connaissance et de faire des remarques et propositions entre le 12 octobre et le 10 décembre 2020 en vertu de l'article 13a, alinéa 1 OC.

Les actuels recensements architecturaux des communes susmentionnées seront révisés selon les projets publiés.

Berne, le 22 janvier 2021

*Office de la culture
Hans Ulrich Glarner
Chef de l'office*

La révision partielle des recensements architecturaux des communes susmentionnées entre en vigueur par la publication officielle de la présente décision sans recours dans le délai notifié. Pour les objets et les ensembles non modifiés dans le cadre de la révision, les recensements architecturaux originaux gardent leur validité.

Indication des voies de recours (art. 13a, al. 4 OC):

Les communes, les organisations et les personnes qui ont demandé que le recensement architectural soit complété sont autorisées à adresser un recours à la Direction de l'instruction publique et de la culture dans les trente jours suivant la publication de la présente décision. Le recours devra être écrit et motivé et ne pourra invoquer que le caractère incomplet de ce recensement.

Remarque: c'est dans le cadre de la procédure relative aux plans d'affectation ou dans celle relative à l'octroi du permis de construire que les propriétaires d'un objet peuvent demander qu'il soit retiré du recensement architectural.

Nous produisons
tous genres d'imprimés.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18